



**GOUVERNANCE
DETAILLÉE
Amundi
2025**

Un Conseil d'Administration responsable et engagé

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité d'Amundi et veille à leur application par la Direction Générale.



OLIVIER GAVALDA
Président du Conseil
d'administration depuis 2025
Directeur Général
de Crédit Agricole S.A.

41,7 %

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS ⁽¹⁾

50 %

FEMMES ⁽¹⁾

50 %

HOMMES ⁽¹⁾

57,5 ans

ÂGE MOYEN

(1) Hors administrateur élu par les salariés. En l'absence de contraintes réglementaires, les censeurs ne sont pas pris en compte dans les calculs.



PIERRE CAMBEFORT
Administrateur depuis 2025
Directeur Général
de la Caisse régionale
Nord Midi-Pyrénées



VIRGINIE CAYATTE
Administratrice
indépendante depuis 2015



LAURENCE DANON-ARNAUD
Administratrice
indépendante depuis 2015



PATRICE GENTÉ
Administrateur depuis 2021
Président de la Caisse
régionale du Crédit
Agricole d'Aquitaine



GÉRALD GRÉGOIRE
Administrateur depuis 2024
Directeur Général Adjoint
de Crédit Agricole S.A.,
en charge du pôle Client,
Développement et
Innovation



MICHÈLE GUIBERT
Administratrice depuis 2020
Directrice Générale de
la Caisse régionale du
Crédit Agricole des Côtes-
d'Armor



CLOTILDE L'ANGEVIN
Administratrice depuis 2025
Directrice Générale Adjointe
de Crédit Agricole S.A.,
en charge du pôle Finances et
Pilotage



NICOLAS MAURÉ
Administrateur depuis 2025
Président de la Caisse
régionale du Crédit Agricole
Toulouse 31



**JEAN-CHRISTOPHE
MIESZALA**
Administrateur
indépendant
depuis 2025



HÉLÈNE MOLINARI
Administratrice indépendante
depuis 2015



NATHALIE WRIGHT
Administratrice indépendante
depuis 2022

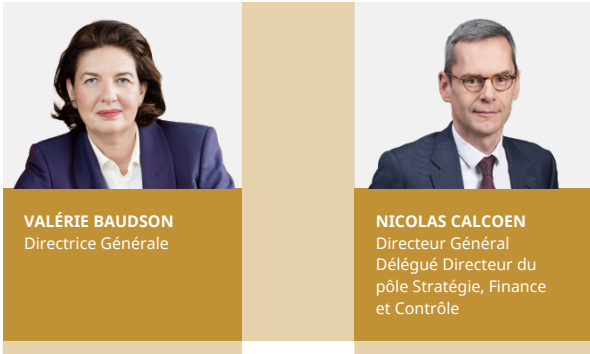


JOSEPH OUEDRAOGO
Administrateur élu par
les salariés depuis 2022
Responsable Maîtrise
d'Ouvrage, Risques de Marché,
Amundi Asset Management

AU 31/12/2025

Une Direction Générale expérimentée

Le Comité de Direction Générale s'implique dans toutes les grandes décisions commerciales, organisationnelles et de gestion des ressources humaines. Il assure la coordination entre les principaux métiers d'Amundi, arbitre les priorités et prend les principales décisions de gouvernance du Groupe.

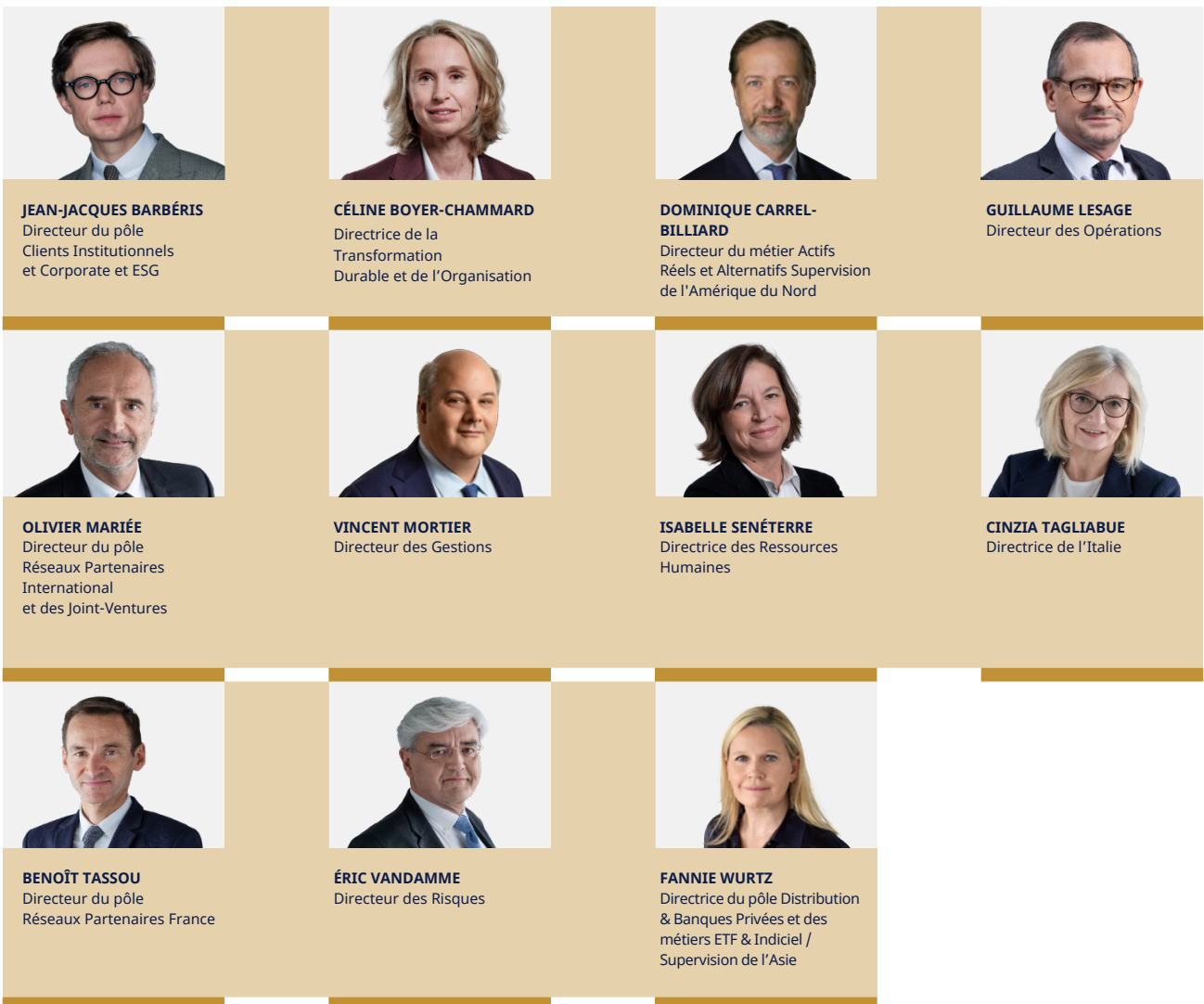


13

MEMBRES

38,5%

DE FEMMES

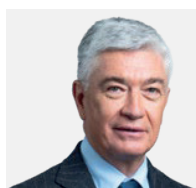


AU 31/12/2025

Un Comité Exécutif au service de notre stratégie

Le Comité Exécutif assure le déploiement cohérent et efficace de la stratégie dans tous les pays où le groupe Amundi est présent.

Membres du Comité de Direction Générale



THIERRY ANCONA
Directeur des Ventes
Distribution, Banques
privées et ETF



NATACHA ANDERMAHR
Directrice de
la Communication



ALICE DE BAZIN
Directrice Générale
de CPRAM



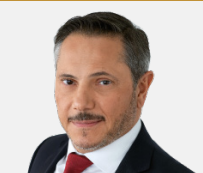
ERIC BRAMOULLÉ
Directeur du Royaume-Uni



FRANCESCA CICERI
Directeur des Ventes
Clients Institutionnels



CLAIRE CORNIL
Directrice Générale de
Société Générale Gestion



GILLES CUTAYA
Directeur Marketing
et Produits



MONICA DEFEND
Directrice d'Amundi
Investment Institute



GAËTAN DELCULÉE
Directeur Adjoint
des Ventes Distribution,
Banques Privées et ETF



JEANNE DUVOUX
Directrice Business
support & Operations



JULIEN FONTAINE
Directeur de la Supervision
des Partenariats et des
Joint-Ventures



KATSUMI FUJIKAWA
Directeur du Japon



CHRISTINE GENTIL
Directrice Organisation
et Projets Transverses



BARRY GLAVIN
Directeur de
la Gestion Actions



GIORGIO GRETTER
Directeur de la Stratégie



DAVID HARTE
Directeur de l'Irlande et
Directeur Adjoint
des Opérations

Ce Comité, auquel les responsables des principaux pays participent, suit le développement des activités et s'assure du juste équilibre entre les orientations globales du groupe Amundi et leur déclinaison et mise en œuvre locales.



ELODIE LAUGEL
Directrice de l'Investissement Responsable



AURÉLIA LECOURTIER
Directrice Financière



ALEXANDRE LEFEBVRE
Directeur Adjoint du métier Actifs Réels et Alternatifs



CATHERINE LEROY
Directrice du métier Épargne Salariale et Retraite



BENJAMIN LUCAS
Directeur d'Amundi Technology



MARTA MARIN
Directrice d'Amundi Iberia



ADRIENNE MEUNIER
Directrice du Développement des Ressources Humaines et de l'Accompagnement des Dirigeants



MARC NOËL
Directeur de la Conformité



PHILIPPE D'ORGEVAL
Directeur Adjoint des Gestions



AMAURY D'ORSAY
Directeur de la Gestion Taux et Monétaire



JOHN O'TOOLE
Directeur des Solutions Gestion Diversifiée



CHRISTIAN PELLIS
Directeur de l'Allemagne



DOROTHÉE PIREL
Directrice de l'Audit Interne



FRANCESCO SANDRINI
Directeur des Stratégies Gestion Diversifiée



BENOIT SOREL
Directeur du métier ETF et Indiciel



GABRIELE TAVAZZANI
Directeur du Développement des Joint-Ventures



EDDY WONG
Directeur de l'Asie



XIAOFENG ZHONG
Vice-Président de l'Asie

47

MEMBRES

39,1%

DE FEMMES
DANS LE COMITÉ EXÉCUTIF ⁽¹⁾

(1) Le taux de 39,1 % correspond au taux de mixité du Comité exécutif à la date du 31 décembre 2025. La présentation ci-dessus comprend une nomination qui est intervenue postérieurement à cette date.

AU 31/12/2025

2.1 Le Conseil d'Administration et ses Comités

2.1.1 Présentation du Conseil d'Administration, rôle et fonctionnement

2.1.1.1 Présentation

2.1.1.1.1 Rappel des évolutions intervenues en 2025

En 2025, de nombreux changements sont intervenus dans la composition du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés.

Olivier Gavalda, nouveau Directeur Général de Crédit Agricole S.A., a été **porté à la présidence du Conseil en remplacement de Philippe Brassac**, à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

Le Conseil a par ailleurs **amorcé une transition dans les successions à venir des quatre administrateurs indépendants** qui avaient été nommés en même temps en 2015, lors de l'introduction en bourse de la Société.

Une première étape a en effet été franchie lors de l'Assemblée générale 2025, avec la **nomination de Jean-Christophe Mieszala pour succéder à Robert Leblanc**, dont le mandat arrivait à échéance.

En parallèle, **le mandat de Virginie Cayatte a été renouvelé**, étant précisé qu'elle s'est engagée par avance à démissionner avant la nouvelle échéance de son mandat et au plus tard en novembre 2027, date à laquelle elle perdrait la qualité d'indépendante.

Ce choix de remplacer un administrateur indépendant sur deux, au fur et à mesure des échéances de mandat permettra dans les années futures de mieux étaler dans le temps les successions à opérer auprès des administrateurs indépendants et de préserver ainsi au mieux une bonne transition au niveau du Conseil.

Christine Grillet a démissionné de son mandat d'administratrice et le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée, a coopté **Nicolas Mauré**, jusqu'alors censeur, en remplacement. Cette cooptation a mis fin aux fonctions de censeur qu'il occupait depuis 2023.

Au mois de juillet 2025, **Christian Rouchon**, administrateur historique d'Amundi, a démissionné de son mandat dans le cadre de son départ à la retraite. **Bénédicte Chrétien** a également renoncé à son mandat du fait de sa nomination à la direction générale de CFM Indosuez Wealth Management.

Afin de les remplacer, le Conseil d'Administration a décidé en octobre 2025 de coopter **Pierre Cambefort, Directeur général de la Caisse régionale Nord Midi-Pyrénées et Clotilde L'Angevin, Directrice générale adjointe de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Finances et Pilotage.**

Compte tenu de ces nombreux changements, la composition des 5 Comités spécialisés a également évolué.

Le tableau ci-dessous récapitule ces mouvements.

Tableau des changements intervenus dans la composition du Conseil d'Administration et des Comités au cours de l'exercice

Nom	Mandat dans la Société	Renouvellement	Départ	Entrée
Philippe Brassac	Président du Conseil et membre du Comité stratégique et RSE		27/05/2025	
Robert Leblanc	Administrateur, Président du Comité des rémunérations, membre du Comité des nominations et du Comité d'audit		27/05/2025	
Olivier Gavalda	Président du Conseil et membre du Comité stratégique et RSE			27/05/2025
Jean-Christophe Mieszala	Administrateur, membre du Comité des nominations, du Comité des rémunérations et du Comité stratégique et RSE			27/05/2025
	Membre du Comité des risques			28/07/2025
Christine Grillet	Administratrice		27/05/2025	
Nicolas Mauré	Censeur		27/05/2025	
	Administrateur			27/05/2025
	Membre du Comité des nominations			28/07/2025
Laurence Danon-Arnaud	Membre du Comité des rémunérations		27/05/2025	
	Présidente du Comité des rémunérations			27/05/2025
Christian Rouchon	Administrateur, Président du Comité des risques et du Comité d'audit		28/07/2025	
Virginie Cayatte	Administratrice	27/05/2025		
	Membre du Comité d'audit		28/07/2025	
	Présidente du Comité d'audit			28/07/2025

Nom	Mandat dans la Société	Renouvellement	Départ	Entrée
Michèle Guibert	Membre du Comité des risques		28/07/2025	
	Présidente du Comité des risques et membre du Comité d'audit			28/07/2025
Bénédicte Chrétien	Administratrice, membre du Comité des rémunérations et du Comité des nominations	27/05/2025	28/07/2025	
Pierre Cambefort	Administrateur			27/10/2025
Clotilde L'Angevin	Administratrice, membre du Comité des rémunérations			27/10/2025

Ainsi, au 31 décembre 2025, et comme décrit dans les tableaux de synthèse ci-après, le Conseil est composé de 13 administrateurs, 6 femmes et 7 hommes, dont 5 administrateurs indépendants et 1 administrateur élu par les salariés.

2.1.1.1.2 Tableaux de synthèse au 31 décembre 2025

	Âge	Sexe	Nationalité	Nombre de mandats dans des sociétés cotées	Nombre d'actions détenues	Durée du mandat		
						Début 1 ^{er} mandat	Fin du mandat en cours	Années de présence au Conseil
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION								
Olivier Gavalda	62	H	Française	2	200	2025	AG 2028	7 mois ⁽¹⁾
ADMINISTRATEURS								
Pierre Cambefort	61	H	Française	2	200	2025	AG 2026	2 mois ⁽²⁾
Patrice Gentié	62	H	Française	1	200	2021	AG 2027	4
Gérald Grégoire	51	H	Française	1	200	2024	AG 2027	1 an
Michèle Guibert	58	F	Française	1	200	2020	AG 2027	5
Clotilde L'Angevin	47	F	Française	1	200	2025	AG 2028	2 mois ⁽³⁾
Nicolas Mauré	49	H	Française	1	200	2025	AG 2026	7 mois ⁽⁴⁾
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS								
Virginie Cayatte	55	F	Française	1	250	2015	AG 2028 ⁽⁵⁾	10
Laurence Danon-Arnaud	69	F	Française	3	480	2015	AG 2026	10
Jean-Christophe Mieszala	60	H	Française	1	200	2025	AG 2028	7 mois ⁽⁶⁾
Hélène Molinari	62	F	Française	2	200	2015	AG 2026	10
Nathalie Wright	61	F	Française	2	200	2022	AG 2027	3
ADMINISTRATEUR ÉLU PAR LES SALARIÉS								
Joseph Ouedraogo	50	H	Française	1	642,9371 FCPE Amundi Actionnariat ⁽⁷⁾	2022	Élection avant AG 2028	3

(1) Olivier Gavalda a été nommé administrateur, puis Président du Conseil d'Administration le 27 mai 2025.

(2) Pierre Cambefort a été coopté lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2025.

(3) Clotilde L'Angevin a été cooptée lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2025.

(4) Nicolas Mauré a été coopté lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2025. Auparavant, il était censeur (depuis 2023).

(5) Étant précisé que Virginie Cayatte s'est engagée par avance à démissionner de son mandat d'administratrice avant l'échéance de celui-ci et au plus tard en novembre 2027, date à laquelle elle ne pourrait plus être considérée comme indépendante au sens du Code AFEP-MEDEF.

(6) Jean-Christophe Mieszala a été nommé administrateur le 27 mai 2025.

(7) L'administrateur élu par les salariés n'a pas l'obligation de détenir des actions de la Société.

Participation et assiduité aux réunions des Comités spécialisés du Conseil d'Administration (dont une consultation écrite du Comité des nominations)					Conseil	
	Comité d'audit	Comité des risques	Comité stratégique et RSE	Comités des rémunérations	Comité des nominations	Taux de présence aux réunions du Conseil
DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL NON EXÉCUTIF						
Philippe Brassac ⁽¹⁾ <i>Président du Conseil d'Administration</i>			✓ 100 %			100 %
Olivier Gavalda ⁽²⁾ <i>Président du Conseil d'Administration</i>			✓ 100 %			100 %
ADMINISTRATEURS						
Pierre Cambefort ⁽³⁾						100 %
Bénédicte Chrétien ⁽⁴⁾				✓ 100 %	✓ 67 %	100 %
Patrice Gentié						100 %
Gérald Grégoire						86 %
Christine Grillet ⁽⁵⁾						100 %
Michèle Guibert ⁽⁶⁾	✓ 100 %	✓ Présidente 100 % ✓ 50 % ⁽¹⁴⁾				71 %
Clotilde L'Angevin ⁽⁷⁾				✓ 100 %		100 %
Robert Leblanc ⁽⁸⁾	✓ 100 %			✓ Président 100 %	✓ 100 %	100 %
Nicolas Mauré ⁽⁹⁾						100 %
Christian Rouchon ⁽¹⁰⁾	✓ Président 100 %	✓ Président 100 %				100 %
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS						
Virginie Cayatte ⁽¹¹⁾	✓ Présidente 100 % ✓ 75 % ⁽¹⁵⁾		✓ 100 %			86 %
Laurence Danon-Arnaud ⁽¹²⁾			✓ Présidente 100 %	✓ Présidente 100 %		86 %
Jean-Christophe Mieszala ⁽¹³⁾		✓ 100 %	✓ 100 %	✓ 100 %	✓ 100 %	100 %
Hélène Molinari					✓ Présidente 100 %	100 %
Nathalie Wright	✓ 100 %	✓ 100 %				100 %
ADMINISTRATEUR ÉLU PAR LES SALARIÉS						
Joseph Ouedraogo						100 %

(1) Le mandat de Philippe Brassac est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(2) Olivier Gavalda a été nommé administrateur, puis Président du Conseil d'Administration et membre du Comité stratégique et RSE, le 27 mai 2025.

(3) Pierre Cambefort a été coopté lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2025.

(4) Bénédicte Chrétien a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(5) Christine Grillet a démissionné à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(6) Michèle Guibert est devenue membre du Comité d'audit et Présidente du Comité des risques le 28 juillet 2025.

(7) Clotilde L'Angevin a été cooptée lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2025. Elle a également été désignée membre du Comité des rémunérations.

(8) Le mandat de Robert Leblanc est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(9) Nicolas Mauré a été coopté lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2025. Auparavant, il était censeur (depuis 2023). Il a également été désigné membre du Comité des nominations le 28 juillet 2025. Aucune réunion du Comité des nominations n'est intervenue entre cette date et le 31 décembre 2025.

(10) Christian Rouchon a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(11) Virginie Cayatte est devenue Présidente du Comité d'audit le 28 juillet 2025.

(12) Laurence Danon-Arnaud est devenue Présidente du Comité des rémunérations le 27 mai 2025.

(13) Jean-Christophe Mieszala a été nommé administrateur, puis membre du Comité stratégique et RSE, membre du Comité des rémunérations et membre du Comité des nominations, le 27 mai 2025. Il a ensuite été désigné membre du Comité des risques, le 28 juillet 2025.

(14) Michèle Guibert a été absente lors des réunions du Comité des risques des 30 janvier et 24 avril 2025. Depuis qu'elle est devenue Présidente du Comité, elle a été présente à toutes les réunions.

(15) Virginie Cayatte a été absente lors de la réunion du Comité d'audit du 28 avril 2025. Depuis qu'elle est devenue Présidente du Comité, elle a été présente à toutes les réunions.

2.1.1.1.3 Évolutions postérieures à l'exercice 2025

Le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation de son Comité des nominations, de soumettre à l'Assemblée générale de juin 2026 :

- la **ratification** des **cooptations** de **Pierre Cambefort, Clotilde L'Angevin et Nicolas Mauré** ;
- le **renouvellement** pour 3 ans de **Pierre Cambefort, Laurence Danon-Arnaud** ⁽¹⁾ et **Nicolas Mauré** ; et
- la **nomination de Dominique Potiron** pour succéder à Hélène Molinari. Avec près de 30 ans d'expérience professionnelle Dominique Potiron connaît très bien le secteur financier en général, et en particulier ses enjeux humains. Spécialisée dans les Ressources Humaines, le recrutement des mandataires sociaux et l'accompagnement des conseils d'administration d'établissements financiers, Dominique Potiron pourrait apporter son expertise dans les domaines de la gouvernance et de la rémunération.

Il a également décidé, sous réserve de l'approbation de cette nomination par l'Assemblée, de porter Dominique Potiron à la présidence du Comité des nominations et de la nommer membre du Comité des rémunérations.

2.1.1.1.4 Les administrateurs nommés par l'Assemblée générale

Le Conseil d'Administration veille à l'équilibre collégial et à la diversité des membres qui le composent, à la lumière des enjeux auxquels fait face Amundi. Il s'assure également de l'adhésion de chacun aux valeurs fondamentales de l'entreprise. Ces principes gouvernent sa politique de diversité basée notamment sur une pluralité de compétences, de cultures et un principe de mixité.

Pluralité des compétences

Chaque administrateur auto-évalue les compétences qui lui sont propres et qui figurent à la section 2.2 « Présentation individuelle des administrateurs ».

Par ailleurs, il est rappelé que, **conformément à la réglementation bancaire, chaque administrateur fait l'objet, lors de sa nomination, d'un examen approfondi de son profil par la BCE** (Banque centrale européenne). L'honorabilité, la disponibilité et les compétences sont donc préalablement analysées avec soin par le Comité des nominations, afin que les compétences individuelles du candidat sélectionné correspondent au besoin collégial du Conseil.

Afin d'identifier les expertises nécessaires au fonctionnement du Conseil, le Comité des nominations a tout d'abord retenu les connaissances et expériences recommandées par les autorités bancaires européennes, auxquelles il a ajouté une exigence de compétence permanente en son sein dans les domaines de la gestion d'actifs et des enjeux sociaux et environnementaux. C'est ainsi qu'il a défini une matrice cible en phase avec ses besoins.

Le Comité des nominations s'efforce de préserver cet équilibre global au fur et à mesure des candidatures qu'il analyse et qu'il recommande au Conseil. À cet effet, il veille à ce que chacune des thématiques figurant dans la matrice de compétences conserve un niveau satisfaisant de représentation. Il veille au renforcement des compétences des administrateurs déjà en poste en s'assurant que des sessions de formation appropriées soient organisées par la Société.

En 2025, le Comité des nominations a veillé à ce que les successions intervenues dans le courant de l'exercice se fassent en adéquation avec les besoins de compétences utiles au Conseil.

Il en résulte qu'au 31 décembre 2025, **toutes les compétences se sont maintenues ou renforcées au sein du Conseil**, en particulier la planification stratégique, le commercial/marketing, la gestion des risques/conformité/audit interne, ainsi que l'ESG.

Concernant plus spécifiquement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, il est à noter que depuis 2023 et en cohérence avec les engagements pris au travers de son « Say on Climate », une majorité des membres du Conseil d'Administration a renforcé ses compétences dans ce domaine. Il en résulte que 92,31 % des administrateurs jugent que l'ESG fait partie de l'une de leurs expertises à fin 2025.

S'agissant de chacune des thématiques E, S et G que cette expertise recouvre :

- la compétence en matière d'environnement s'est consolidée en 2025. Les administrateurs ont en effet poursuivi le développement de leurs compétences sur le climat au cours de l'exercice, conformément aux engagements pris dans le cadre du « Say On Climate ». Ils ont notamment participé, en 2025, à une session de formation sur les enjeux et défis liés à la biodiversité et au capital naturel. Ils ont également bénéficié d'un point sur les actualités réglementaires européennes, parmi lesquelles celles relatives à la finance durable. Fort de ses compétences, le Conseil a pu mener des réflexions en matière d'Investissement responsable, venant nourrir le Plan stratégique 2028 *Invest for the future*, à l'occasion de son séminaire stratégique ;
- la compétence sociale reste largement représentée, notamment au travers des membres du Conseil qui endossent par ailleurs un rôle exécutif et de l'administrateur élu par les salariés ; et
- l'expertise en matière de gouvernance demeure quant à elle la plus représentée, dans la mesure notamment où elle est culturellement prégnante dans le secteur bancaire.

Il est rappelé que l'intégration en 2024 de Nathalie Wright au sein du Comité d'audit, qui a pris en charge les nouvelles missions issues de la réglementation CSRD, a permis de renforcer davantage encore la compétence de ce Comité en matière de durabilité.

De façon générale, comme présenté dans la matrice de compétences ci-après, chaque expertise est utilement représentée au sein du Conseil, ce qui permet de considérer la compétence collégiale du Conseil comme **équilibrée et adaptée aux besoins actuels et futurs de la Société**.

(1) *Étant précisé que Laurence Danon-Arnaud s'est engagée par avance à démissionner de son mandat d'administratrice avant l'échéance de celui-ci et au plus tard en novembre 2027, date à laquelle elle ne pourrait plus être considérée comme indépendante au sens du Code AFEP-MEDEF.*

Matrice des compétences des membres du Conseil d'Administration

Matrice des compétences ^(*) des membres du Conseil d'Administration									
	Gouvernance et rémunération	Comptabilité et information financière	Enjeux sociaux et environnementaux	Gestion des risques, conformité, audit interne	Gestion d'actifs et marchés financiers	Planification stratégique	Commercial/ Marketing	Technologies et sécurité de l'information	Exigences juridiques et cadre réglementaire
	92,31 %	92,31 %	92,31 %	92,31 %	69,23 %	92,31 %	76,92 %	69,23 %	69,23 %
Olivier Gavalda	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pierre Cambefort	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Virginie Cayatte	●	●	●	●	●	●		●	●
Laurence Danon-Arnaud	●	●	●	●		●	●		
Patrice Gentié	●	●	●	●		●	●	●	
Gérald Grégoire	●	●		●		●	●		●
Michèle Guibert	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Clotilde L'Angevin	●	●	●	●	●	●	●		●
Nicolas Mauré	●	●	●	●	●	●		●	●
Jean-Christophe Mieszala	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Hélène Molinari	●		●		●	●	●		
Joseph Ouedraogo		●	●	●	●			●	
Nathalie Wright	●	●	●	●		●	●	●	●

* Voir les développements qui précèdent pour davantage de détails sur chacune des thématiques couvertes par la notion d'enjeux sociaux et environnementaux.

Pluralité de cultures

La politique de diversité du Conseil d'Administration cherche, de par le profil de chacun de ses membres (présenté dans la partie « Présentation individuelle des administrateurs » de la section 2.2), à assurer **une diversité des cultures, en adéquation avec les besoins de la Société.**

Bien que tous les membres soient de nationalité française, certains bénéficient d'une véritable culture et/ou expérience professionnelle internationale, notamment sur les **zones asiatiques et européennes, mais également américaines, parfaitement en phase avec la stratégie de développement d'Amundi.** À titre d'exemple, **Virginie Cayatte** est Directrice financière d'un acteur **chinois** coté d'importance majeure, la société BlueStar Adisseo Company Ltd. **Jean-Christophe Mieszala**, **Nathalie Wright** et **Pierre Cambefort** ont, soit travaillé pour des sociétés **américaines**, soit développé des compétences spécifiques à cette région, en lien avec leur parcours personnel, renforçant ainsi la culture internationale du Conseil. **Gérald Grégoire** apporte pour sa part son expérience internationale, notamment en **Italie**, ayant été Directeur général adjoint de Crédit Agricole FriulAdria, en charge des fonctions support.

Les quatre administrateurs issus des Caisses Régionales du Crédit Agricole, apportent par ailleurs une culture locale et territoriale.

Pour davantage de précisions, s'agissant des profils de chacun des membres du Conseil d'Amundi, voir la section 2.2.

Politique de mixité

Le Conseil se fixe pour objectif d'atteindre, ou de maintenir, une **représentation équilibrée** en son sein, au moins conforme aux proportions minimales prévues par le Code de commerce⁽¹⁾.

Depuis mai 2025, **le Conseil d'Administration est composé de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes**, hors l'administrateur élu par les salariés⁽²⁾.

Les femmes demeurent légèrement plus nombreuses au sein des Comités spécialisés du Conseil (62,5 % tant à fin 2024 qu'à fin 2025).

À l'occasion des mouvements intervenus en 2025, le Conseil d'Administration, sur recommandation de son Comité des nominations, s'est attaché à porter à la présidence un membre historique de chaque Comité. Il en résulte que tous les Comités sont à ce jour présidés par une femme⁽³⁾.

La volonté de représentation équilibrée des femmes et des hommes se décline également au sein de l'organisation interne de la Société (voir la section 2.3.4 - Les Instances de Direction du Groupe). La politique de mixité, et en particulier les objectifs de cette politique, leurs modalités de mise en œuvre et les résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé, sont débattus chaque année en Conseil d'Administration, lors de l'examen du rapport sur l'égalité professionnelle, après une analyse approfondie réalisée par le Comité des rémunérations.

(1) Conformément à l'article L. 225-18-1 du Code de commerce, la proportion des administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieure à 40 %.

(2) Conformément à l'article L. 225-27 du Code de commerce, l'administrateur élu par les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du pourcentage de représentation femmes/hommes requis en application de l'article L. 225-18-1 du Code de commerce. Il est à noter que si cet administrateur était pris en compte dans ce calcul, le taux de femmes présentes au sein du Conseil s'élèverait à 46,15 %.

(3) Pour voir la composition des Comités spécialisés - cf. section 2.1.3.

Détention d'actions

Conformément à l'article 10 des Statuts et au Code AFEP-MEDEF, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins 200 actions pendant la durée de ses fonctions.

Administrateurs indépendants

Le processus d'appréciation de la qualité « d'indépendant » des administrateurs se déroule sous l'égide du Comité des nominations.

En effet, le Comité des nominations, tenant compte des déclarations individuelles annuelles de chaque membre, procède, chaque année, à une analyse des critères prévus par le Code AFEP-MEDEF, dont une synthèse vous est présentée ci-dessous.

S'agissant des éventuelles relations d'affaires avec les sociétés dans lesquelles les administrateurs, considérés comme indépendants, détiennent d'autres mandats ou fonctions, le Comité analyse les éventuels flux financiers recensés par l'outil de suivi des facturations du Groupe Amundi.

Le Comité continue de porter son attention sur les sommes d'un montant supérieur à 20 000 €, comme les années précédentes. À la lumière des résultats de l'exercice 2025, **un seul flux financier** apparaît supérieur à ce montant. S'agissant d'un flux entrant, il a été comparé au chiffre d'affaires 2024 d'Amundi et de l'autre société identifiée. Il en ressort un ratio négligeable (0,00097 % pour Amundi et 0,00043 % pour l'autre société). Comme l'année dernière, au regard **tant du critère quantitatif** cité ci-dessus **que des critères qualitatifs** en lien avec la nature de la relation contractuelle considérée (gestion de l'épargne salariale, contrat courant conclu à des conditions normales de marché), le Comité a considéré qu'il n'existait **pas d'engagement constitutif d'une situation de dépendance ou génératrice de conflits d'intérêts**.

Ainsi, dans sa séance du 10 mars 2026, le Conseil d'Administration a pu s'appuyer sur les travaux de son Comité des nominations pour considérer **Virginie Cayatte, Laurence Danon-Arnaud, Jean-Christophe Mieszala, Hélène Molinari et Nathalie Wright** comme remplissant tous les critères requis pour être **qualifiés de membres indépendants** au regard du Code AFEP-MEDEF ⁽¹⁾. Il en ressort un **taux de 41,67 %** d'administrateurs indépendants ⁽²⁾.

Il est rappelé que le Conseil se réfère aux huit critères énoncés par l'article 10 du Code AFEP-MEDEF reproduits ci-dessous :

Extrait de l'article 10.5 du Code AFEP-MEDEF :

Critère n° 1. Salarié ou mandataire social au cours des cinq dernières années : ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années précédentes :

- salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la Société ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que la Société consolide ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère de la Société ou d'une société consolidée par cette société mère.

Critère n° 2. Mandats croisés : ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Critère n° 3. Relations d'affaires significatives : ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil ⁽³⁾ significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité. L'appréciation du caractère significatif ou non de la relation entretenue avec la Société ou son Groupe est débattue par le Conseil et les critères quantitatifs et qualitatifs ayant conduit à cette appréciation (continuité, dépendance économique, exclusivité, etc.) explicités dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Critère n° 4. Lien familial : ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.

Critère n° 5. Commissaire aux comptes : ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des 5 années précédentes.

Critère n° 6. Durée de mandat supérieure à 12 ans : ne pas être administrateur de la Société depuis plus de 12 ans. La perte de la qualité d'administrateur indépendant intervient à la date des 12 ans.

Critère n° 7. Statut du dirigeant mandataire social non-exécutif : un dirigeant mandataire social non exécutif ne peut être considéré comme indépendant s'il perçoit une rémunération variable en numéraire ou des titres ou toute rémunération liée à la performance de la Société ou du Groupe.

Critère n° 8. Statut de l'actionnaire important : des administrateurs représentant des actionnaires importants de la Société ou sa société mère peuvent être considérés comme indépendants dès lors que ces actionnaires ne participent pas au contrôle de la Société. Toutefois, au-delà d'un seuil de 10 % en capital ou en droits de vote, le Conseil, sur rapport du Comité des Nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la Société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

(1) Le Comité des nominations du 27 février 2026 a procédé à la même analyse s'agissant de la candidature de Dominique Potiron comme potentielle administratrice, ce qui a permis au Conseil d'Administration de la qualifier d'indépendante.

(2) Conformément à la recommandation 10.3 du Code AFEP-MEDEF, l'administrateur élu par les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du pourcentage. Il est à noter que si cet administrateur était pris en compte dans ce calcul, le taux d'administrateurs indépendants présents au sein du Conseil s'élèverait à 38,46 %.

(3) Ou être lié directement ou indirectement.

Le tableau ci-dessous synthétise l'analyse individuelle de chaque administrateur au regard de ces huit critères :

Administrateurs/Critères d'indépendance ⁽¹⁾	Critère 1 Salarié ou mandataire social au cours des 5 dernières années	Critère 2 Mandats croisés	Critère 3 Relations d'affaires significatives	Critère 4 Lien familial	Critère 5 Commissaire aux Comptes	Critère 6 Durée de mandat supérieure à 12 ans	Critère 7 Absence de rémunération variable du Président	Critère 8 Ne représentant pas un actionnaire à plus de 10 %
Olivier Gavalda		●		●	●	●	●	
Pierre Cambefort		●		●	●	●	NA	
Virginie Cayatte	●	●	●	●	●	●	NA	●
Laurence Danon-Arnaud	●	●	●	●	●	●	NA	●
Patrice Gentié		●		●	●	●	NA	
Gérald Grégoire		●		●	●	●	NA	
Michèle Guibert		●		●	●	●	NA	
Clotilde L'Angevin		●		●	●	●	NA	
Nicolas Mauré		●		●	●	●	NA	
Jean-Christophe Mieszala	●	●	●	●	●	●	NA	●
Hélène Molinari	●	●	●	●	●	●	NA	●
Joseph Ouedraogo		●		●	●	●	NA	●
Nathalie Wright	●	●	●	●	●	●	NA	●

(1) Dans ce tableau, ● représente un critère d'indépendance respecté.

2.1.1.1.5 Administrateur élu par les salariés

Il est rappelé que, conformément à l'alinéa 3 du I de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, la Société n'a pas l'obligation d'avoir, au sein de son Conseil d'Administration, un ou plusieurs administrateurs représentant les salariés, sa société mère, Crédit Agricole S.A., étant elle-même soumise à cette obligation. Ainsi, Amundi n'est pas tenue par les dispositions du Code AFEP-MEDEF sur ce point.

Pour autant, le Conseil d'Administration a souhaité utiliser le régime facultatif prévu à l'article L. 225-27 du Code de commerce, selon lequel un administrateur peut être élu par le personnel de la Société si les statuts de la Société l'autorisent. Depuis l'Assemblée générale de 2016 qui a approuvé un amendement statutaire en ce sens, le Conseil comprend un administrateur élu par les salariés. L'article précité dispose également que l'administrateur élu par les salariés ne doit pas être pris en compte pour l'application des règles relatives aux exigences de parité de l'article L. 225-18-1 du même Code.

2.1.1.2 Déclarations relatives aux mandataires sociaux

L'ensemble des déclarations ci-dessous a été rédigé sur la base des déclarations individuelles de chaque administrateur.

2.1.1.2.1 Absence de liens familiaux

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date d'enregistrement du présent document d'enregistrement universel, aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration tels que mentionnés ci-dessus et les membres de la Direction Générale de la Société.

Il est rappelé que **Joseph Ouedraogo, Responsable Maitrise d'ouvrage Risques**, a été élu le 25 mars 2022 en qualité d'**administrateur élu par les salariés**. Il a été renouvelé dans ces fonctions pour trois années, lors d'élections intervenues en mars 2025. À l'instar de ce qui avait été fait pour ses prédécesseurs, le Conseil d'Administration a alloué à Joseph Ouedraogo le temps et les ressources nécessaires à la préparation du certificat administrateur de société dispensé par l'IFA-Sciences Po, qu'il a obtenu au cours de l'exercice 2023.

2.1.1.1.6 Censeur

Au cours de l'année 2025, le Conseil a décidé de mettre fin aux fonctions de censeur.

Nicolas Mauré, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, qui occupait ce poste jusqu'au 27 mai 2025, a été coopté en qualité d'**administrateur**.

Il n'y a donc plus de censeur depuis cette date.

2.1.1.2.2 Absence de condamnation

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'une des personnes susvisées, (ii) aucune des personnes susvisées n'a été associée à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'une des personnes susvisées par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucune des personnes susvisées n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

2.1.1.2.3 Conflits d'intérêts

Il est rappelé qu'un certain nombre d'administrateurs ont été nommés en leur nom propre sur proposition de Crédit Agricole S.A., actionnaire majoritaire : Olivier Gavalda, Pierre Cambefort, Patrice Gentié, Gérald Grégoire, Michèle Guibert, Clotilde L'Angevin et Nicolas Mauré.

À la date d'enregistrement du présent document d'enregistrement universel, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration, ou les membres de la Direction Générale de la Société concernant la cession de leur participation dans le capital social de la Société, à l'exception : (i) des règles relatives à la prévention des délits d'initiés et (ii) des recommandations du Code AFEP-MEDEF imposant aux administrateurs une obligation de conservation d'actions (à l'exception de l'administrateur élu par les salariés), obligation reprise à l'article 10 des statuts prévoyant l'obligation de détenir 200 actions.

Les règles adoptées en matière de gestion des conflits d'intérêts figurent pour l'essentiel dans la Charte de l'administrateur de la Société, comme ci-après :

Annexe 1 du Règlement Intérieur – article 9 Conflits d'intérêts et informations privilégiées

L'administrateur prend connaissance et se conforme à la Charte de déontologie boursière d'Amundi.

En outre, l'administrateur informe le Conseil de tout conflit d'intérêts, y compris potentiel, dans lequel il pourrait être impliqué directement ou indirectement. Il s'abstient de participer aux débats et à la prise de décision sur les sujets concernés.

Par ailleurs, il est précisé qu'il n'y a eu conclusion d'aucun contrat de services liant les membres des organes d'administration, ou de direction, à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales, et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, hormis les conventions de suspension des contrats de travail des deux dirigeants mandataires sociaux, décrites à la section 2.1.1.4.

Au cours de l'exercice 2025, la situation personnelle d'Hélène Molinari l'a conduite à ne pas assister à certaines délibérations du Conseil pour éviter tout risque de conflits d'intérêts potentiels. Hors ce cas spécifique, à la connaissance de la Société, et sous réserve des relations décrites à la note 9.2 « Parties liées » des états financiers consolidés (Chapitre 6 du présent document d'enregistrement universel) et des éléments décrits ci-après, il n'existe pas, à la date d'enregistrement du présent document d'enregistrement universel, de conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la Société, et leurs intérêts privés.

L'administrateur s'abstient d'utiliser à son profit personnel ou pour le profit de quiconque les informations privilégiées auxquelles il a accès. L'administrateur s'abstient de réaliser toute transaction sur le titre Amundi pendant les 30 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats annuels et semestriels, et pendant les 15 jours calendaires qui précèdent la publication de l'information financière trimestrielle, ainsi que le jour desdites publications.

Il appartient à l'administrateur, en application de la Réglementation Marchés d'Instruments Financiers (MIF II), de déclarer toute transaction personnelle sur instrument financier s'il estime être potentiellement en situation de conflits d'intérêts ou qu'il détient des informations confidentielles susceptibles d'être qualifiées de privilégiées et acquises dans le cadre de ses fonctions d'administrateur.

2.1.1.3 Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le rôle du Conseil est celui d'un Conseil d'Administration de Société anonyme de droit français : conformément à l'article L. 225-35 du Code de commerce, il « détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. [...] Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent ».

Les missions et le fonctionnement du Conseil d'Administration sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil et dans les Statuts, plus spécifiquement aux articles 12 à 14 des Statuts ainsi qu'aux articles 2 à 4 du Règlement Intérieur figurant en intégralité au sein du Chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel.

Règlement Intérieur : le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration figure également sur le site Internet de la Société : [Gouvernance du groupe Amundi | Le Groupe Amundi](#).

Il est composé de cinq articles principaux liés aux pouvoirs du Président du Conseil, du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des éventuels Directeurs Généraux Délégués, au fonctionnement du Conseil et aux comités spécialisés du Conseil.

Sont annexées à ce Règlement Intérieur deux chartes (Charte de l'administrateur et Charte de déontologie boursière) auxquelles chaque administrateur a adhéré individuellement lors de son entrée en fonction.

Suite à la modification des statuts décidée par l'Assemblée 2025, lors de sa séance du 27 mai 2025, le Conseil d'Administration a actualisé son règlement intérieur pour tenir compte des évolutions introduites par la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 dite « Attractivité » et relatives au fonctionnement du Conseil.

Pour plus de précisions, cf. section 2.1.3 « Présentation des Comités spécialisés et de leurs activités en 2025 ».

Durée et échelonnement des mandats : conformément à la recommandation 15.2 du Code AFEP-MEDEF, les échéances des mandats des administrateurs d'une durée de trois ans sont correctement réparties dans le temps. Chaque année, le mandat de quatre administrateurs arrive à échéance, permettant ainsi le renouvellement périodique de l'ensemble du Conseil.

En complément, et afin d'assurer une bonne transition, tant dans la succession des administrateurs indépendants, que dans la composition de ses différents Comités, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée générale du 27 mai 2025 le renouvellement d'un administrateur indépendant, Virginie Cayatte, sur les deux dont le mandat arrivait à échéance. L'Assemblée a ainsi approuvé la nomination d'un nouvel administrateur indépendant, Jean-Christophe Mieszala, en remplacement de Robert Leblanc qui avait été nommé administrateur indépendant lors de l'introduction en bourse de la Société en novembre 2015. Pour poursuivre en ce sens, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée de juin 2026 le renouvellement d'une administratrice indépendante, Laurence Danon-Arnaud, sur les deux dont le mandat arrivera à échéance. La nomination de Dominique Potiron, comme administratrice indépendante sera quant à elle proposée, en succession d'Hélène Molinari.

Formation/Séminaire : traditionnellement, il est proposé aux administrateurs de participer à **deux sessions de formation** au cours de l'année, organisées aux fins d'améliorer à la fois leurs connaissances et compétences, et visant à leur permettre d'approfondir leur compréhension des métiers et des enjeux stratégiques de la Société.

Dans ce cadre, et conformément aux engagements pris en lien avec le « *Say on Climate* », les membres du Conseil bénéficient chaque année d'une formation sur la thématique du climat. En particulier, ils ont participé, en 2025, à une session de formation sur les enjeux et défis liés la biodiversité et au capital naturel. Ils ont également fait le point sur les actualités réglementaires européennes, notamment celles relatives à la finance durable.

Pour le reste, les thèmes évoluent chaque année, en fonction de l'actualité réglementaire, de l'évolution de l'activité de la Société ou des besoins exprimés par les membres du Conseil.

Au cours du dernier exercice clos, les administrateurs ont notamment renforcé leurs connaissances sur les perspectives économiques et financières, au plan macroéconomique, sur l'épargne salariale et retraite, ainsi que sur les ETF (*Exchange Traded Fund*), les ETF actifs et les ETN crypto.

Ils ont en outre bénéficié d'un rappel du dispositif de sécurité financière en matière de sanctions internationales.

Enfin, ils ont poursuivi leur sensibilisation en matière de cybersécurité/réglementation DORA, ainsi que sur les thématiques d'intelligence artificielle.

Le **séminaire stratégique du Conseil d'Administration** a été en grande partie dédié aux réflexions relatives à la définition du Plan stratégique 2028 *Invest for the future*.

Il a également été l'occasion d'analyser les tendances de marché et le positionnement d'Amundi, ainsi que de faire un focus sur les actifs privés et le partenariat avec UniCredit.

Nicolas Mauré et Jean-Christophe Mieszala ont par ailleurs pu, de leur côté, bénéficier de la session annuelle de formation organisée à l'échelle du groupe Crédit Agricole pour tous les nouveaux administrateurs.

Réunions hors la présence des Dirigeants mandataires sociaux : comme chaque année, le Conseil a échangé sur les performances des Dirigeants mandataires sociaux exécutifs à l'occasion de la mise en œuvre de leur politique de rémunérations hors leur présence. Étaient présents à cette

occasion : Philippe Brassac, Virginie Cayatte, Bénédicte Chrétien, Laurence Danon-Arnaud, Patrice Gentié, Gérald Grégoire, Christine Grillet, Robert Leblanc, Nicolas Mauré, Hélène Molinari, Joseph Ouedraogo, Christian Rouchon et Nathalie Wright.

De plus, à l'occasion des deux sessions de formation organisées au cours de l'année 2025, les administrateurs ont pu se réunir hors la présence des Dirigeants mandataires sociaux. Étaient présents à ces réunions : Virginie Cayatte, Laurence Danon-Arnaud, Patrice Gentié, Michèle Guibert, Nicolas Mauré, Jean-Christophe Mieszala, Hélène Molinari, Joseph Ouedraogo et Nathalie Wright.

Enfin, comme chaque année, les membres du Comité d'audit ont échangé avec les commissaires aux comptes, hors la présence de tout représentant d'Amundi, à l'issue de leur réunion sur les comptes 2024. Tous les membres du Comité étaient présents à cette occasion.

Évaluations : le Conseil a procédé, fin 2025, à **deux auto-évaluations formelles** conduites à l'initiative du Comité des nominations, et ce, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF. L'une porte sur le fonctionnement du Conseil et de ses comités spécialisés (auto-évaluation collective) et la seconde sur une auto-évaluation individuelle des compétences, complétées, comme chaque année, d'une déclaration individuelle de chaque administrateur. L'ensemble est conçu sous la forme de questionnaires en ligne.

Les réponses à **l'évaluation qui porte sur le fonctionnement collectif** du Conseil et de ses Comités spécialisés demeurent strictement **anonymes** pour préserver la liberté d'expression. Cette évaluation permet de mesurer l'efficacité de son fonctionnement, de sa composition, et de son organisation. En 2025, chaque administrateur a ainsi donné son appréciation sur la préparation et le déroulement des travaux du Conseil et de ses Comités spécialisés par le biais, notamment, d'une évaluation de la fréquence et de la qualité des réunions et de leurs supports. Il s'est également prononcé sur la qualité des sessions de formations, mais aussi sur la qualité et la complétude des documents, tout comme le temps accordé aux échanges. La synthèse, élaborée par le Comité des nominations, et présentée au Conseil, permet de constater un taux global de satisfaction très élevé de 99 % et stable depuis 2023, malgré les nombreux mouvements opérés au sein du Conseil ⁽¹⁾.

Pour l'exercice 2025, les membres du Conseil ont particulièrement **plébiscité le traitement et l'équilibre des sujets stratégiques, liés à l'activité et réglementaires à l'ordre du jour** des réunions (100 % de très satisfaisant en 2025). La conduite des réunions par le Président, la clarté des décisions et le temps de parole sont arrivés en seconde position aux côtés des thèmes liés à la disponibilité et la qualité des équipes du Secrétariat du Conseil, tout comme l'accueil et l'environnement (91 % de très satisfaisant en 2025).

Le Conseil a pu constater la **progression du niveau de satisfaction en 2025 de la qualité des moyens techniques** permettant la participation à distance au Conseil, conformément aux améliorations souhaitées en 2024 (72,73 % de très satisfaisant en 2025 vs 42,86 % en 2024).

Le fonctionnement global du Conseil reste à un niveau élevé de satisfaction (81,82 % de très satisfaisant et 18,18 % de satisfaisant).

Dans ce contexte, le Conseil s'est fixé pour 2026 quelques axes d'amélioration, parmi lesquels l'allongement de la durée de son séminaire stratégique et la poursuite d'interaction avec les équipes.

(1) Taux global de satisfaction de 99,71 % en 2025, 99,52 % en 2024 et 99,01 % en 2023.

L'auto-évaluation et la déclaration individuelle, complétées par chaque membre du Conseil, portent sur leurs compétences et éventuels besoins de formation, mais aussi leur disponibilité, indépendance, identification de potentiels conflits d'intérêts, honorabilité et respect des règles déontologiques. Les retours individuels permettent notamment au Comité des nominations d'appuyer son analyse concernant la compétence collégiale du Conseil et la contribution effective de chacun de ses membres (cf. « Présentation individuelle des administrateurs » à la section 2.2 ci-dessous et le paragraphe relatif aux « Compétences » à la section 2.1.1.1.4 ci-dessus). Les retours de chaque membre permettent également d'affiner les programmes de formation en fonction des besoins identifiés.

Plan de succession : la procédure relative au plan de succession des mandataires sociaux, Dirigeants mandataires sociaux et titulaires de postes clés avait fait l'objet d'une actualisation au cours de l'exercice 2021, afin notamment de tenir compte d'une évolution réglementaire. Tout projet de révocation des Responsables des fonctions de gestion des Risques, Conformité et Audit interne, représentants des postes clés, est depuis lors soumis à la validation préalable du Conseil. Il est rappelé que cette

procédure de plan de succession prévoit notamment des actions du Comité des nominations adaptées selon la qualité d'indépendant ou non du mandataire social à recruter. Aucune actualisation de cette procédure n'a été jugée nécessaire en 2025. Le Conseil d'Administration, sur avis du Comité des nominations, a revu et **confirmé en 2025 la robustesse du dispositif de succession des Dirigeants mandataires sociaux.**

S'agissant de la **succession des administrateurs indépendants** dont quatre avaient été nommés en 2015⁽¹⁾, le Conseil d'Administration avait entamé l'année dernière, sur recommandation du Comité des nominations, une première étape dans le plan de succession, visant à proposer le renouvellement d'un seul des deux administrateurs indépendants dont le mandat arrivait à échéance. Pour poursuivre en ce sens et assurer une bonne transition, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée de juin 2026 le renouvellement d'une administratrice indépendante, Laurence Danon-Arnaud, sur les deux dont le mandat arrivera à échéance. La nomination de Dominique Potiron, comme administratrice indépendante, sera proposée en succession d'Hélène Molinari.

2.1.1.4 Référence et Conformité à un code de gouvernement d'entreprise

La Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF (le « Code AFEP-MEDEF » tel qu'actualisé en décembre 2022). Ce Code est consultable sur le site Internet <https://www.lafep.org/> ou <https://www.medef.com/>. La Société se conforme à l'ensemble des recommandations de ce Code.

À la clôture de l'exercice 2025, et après analyse approfondie, il a été constaté le **respect des recommandations** du Code. Toutefois, il semble utile de rappeler la précision suivante :

ARTICLE 23

« Il est recommandé, lorsqu'un salarié devient dirigeant mandataire social de l'entreprise, de mettre fin au contrat de travail qui le lie à la Société ou à une société du Groupe, soit par rupture conventionnelle, soit par démission. »

CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL EN CAS DE MANDAT SOCIAL

L'article 23 du Code AFEP-MEDEF, tel qu'interprété par le Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise dans son guide d'application, recommande une cessation pure et simple du contrat de travail lorsqu'un salarié devient dirigeant mandataire social de l'entreprise.

Il est rappelé qu'en 2022, l'Assemblée générale a approuvé la convention autorisée préalablement par le Conseil d'Administration prévoyant la suspension du contrat de travail de Valérie Baudson. Conformément à la doctrine de l'Autorité des marchés financiers et du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise, le Conseil avait considéré que les 25 ans d'ancienneté cumulés et la situation personnelle de Valérie Baudson justifiaient le maintien de son contrat de travail, tout en organisant sa suspension.

Bien que l'article 23 du Code AFEP-MEDEF ne s'applique pas au Directeur Général Délégué d'une société à Conseil d'Administration, il apparaît utile de préciser que le Conseil a eu la même approche pour Nicolas Calcoen. En 2023, l'Assemblée générale a approuvé également la convention de suspension du contrat de travail de ce dernier.

Afin d'encadrer convenablement ces deux situations, il est précisé que les conventions de suspension précitées prévoient, à la fois pour Valérie Baudson et Nicolas Calcoen, l'absence de prise en compte de la période de suspension pour le calcul de leur ancienneté. De plus, les engagements de non-concurrence prévus par les conventions de suspension portent sur une durée de 12 mois suivant la date effective de leur cessation. La contrepartie financière de ces engagements est fixée à 50 % de la rémunération fixe à laquelle aurait droit Valérie Baudson ou Nicolas Calcoen au titre de la réactivation de leur contrat de travail. Ces suspensions de contrat de travail impliquent encore que Valérie Baudson et Nicolas Calcoen ne bénéficieront pas, pendant la durée de leur mandat, des éléments de rémunération afférents, qu'ils résultent de leur contrat de travail, des stipulations conventionnelles applicables ou des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ces mandataires ne sont ainsi rémunérés qu'au titre de leur mandat social, selon les modalités décrites à la section 2.4 du présent document d'enregistrement universel.

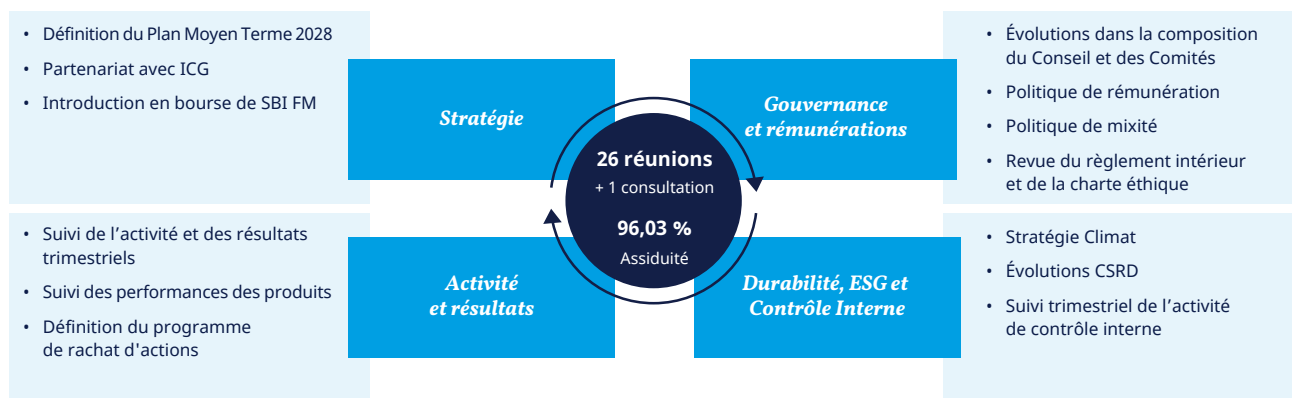
Enfin, il est également prévu qu'en cas de cessation de leurs fonctions, le montant de l'éventuelle indemnité de départ et des indemnités susceptibles d'être versées à raison de la rupture de leur contrat de travail ne pourront en aucun cas, au total, excéder un montant correspondant à deux années de rémunération fixe et variable annuelle.

(1) L'article 10.5 du code Afep-Medef exige, pour être indépendant, de ne pas être administrateur de la société depuis plus de 12 ans.

2.1.2 Activités du Conseil d'Administration au cours de l'année 2025

En 2025, l'activité du Conseil d'Administration a été soutenue avec **7 réunions** du Conseil. L'implication des administrateurs a été réelle, le taux global de participation à 26 réunions et 1 consultation écrite des Comités et Conseil dans l'année étant de **96,03 %**. Le détail de la participation de chacun des administrateurs figure dans le tableau de synthèse présenté précédemment.

Les travaux du Conseil en 2025 ont essentiellement porté sur les sujets suivants :



Orientations Stratégiques

Les travaux du Conseil en 2025 ont été largement consacrés au suivi du bon développement des axes stratégiques d'Amundi, à des décisions visant à la fois à financer ses investissements futurs et accélérer le redéploiement de ses ressources vers les piliers de croissance, et surtout à **définir et préparer le lancement du Plan stratégique 2028 Invest for the future**.

Il a ainsi défini un objectif d'optimisation de coûts initié dès 2025 permettant à Amundi de continuer à investir, redéployer ses ressources et optimiser sa base de coûts pour adapter sa plateforme, répondre à l'évolution des besoins clients et développer pour eux de nouveaux services.

Cette action a été menée en parallèle de nombreux travaux consacrés à définir **six priorités stratégiques claires d'ici 2028** :

- Accélérer la diversification de la clientèle** en mettant l'accent sur les segments à fort potentiel : la retraite et le digital ;
- Étendre la couverture géographique** pour capter la croissance en Asie, en Europe du Nord et dans les régions à fort potentiel ;
- Stimuler l'innovation** en matière de solutions en investissant dans la gestion active, passive et les actifs privés ;
- Accélérer la feuille de route d'Amundi Technology** pour devenir le partenaire technologique préféré en Europe et en Asie ;
- Optimiser le modèle opérationnel** pour gagner en efficacité et réorienter les ressources vers les zones de croissance ;
- Investir pour créer de la valeur**.

Gouvernance et rémunérations

De nombreux mouvements ont été opérés au sein du Conseil et de ses Comités spécialisés en 2025, comme détaillé en section 2.1.1.1.1 « Rappel des évolutions intervenues en 2025 ».

Le Conseil a traduit cette feuille de route stratégique par des objectifs financiers permettant une trajectoire claire des bénéficiaires, une efficacité à la pointe du secteur, des rendements attractifs pour les actionnaires et une gestion rigoureuse du capital.

Le Conseil s'est également concentré sur des **opérations créatrices de valeur**, dont toutes n'ont pas nécessairement abouti en 2025.

Le premier semestre 2025 a notamment permis de **finaliser le partenariat avec Victory Capital**. Grâce à cette opération, Amundi distribue les solutions de gestion active de Victory Capital auprès de sa base de clientèle non américaine et fournit pour Victory Capital, aux États-Unis, des solutions d'investissement gérées hors des États-Unis.

Le second semestre a permis également au Conseil de lancer un **nouveau partenariat stratégique et capitalistique de long terme avec ICG**, acteur spécialiste de la gestion d'actifs privés basé et coté à Londres.

Le Conseil s'est également penché sur le partenariat avec UniCredit dont le contrat de distribution arrivera à échéance en juillet 2027, soit au cours de la période du nouveau plan.

Enfin, le Conseil a suivi d'autres opérations de croissance ou de création de valeur, dont le projet de cotation de sa JV indienne SBI FM.

Soucieux d'assurer la meilleure transition possible et de préserver son niveau de compétences collégial, le Conseil a, sur recommandations de son Comité des nominations, procédé à des successions qui ont permis de nombreuses **évolutions dans sa gouvernance**.

Tout d'abord, les changements opérés ont permis au Conseil de **maintenir une représentation équilibrée en son sein, en termes de parité, de faire disparaître la fonction de censeur et d'intégrer des générations nouvelles.**

Ils ont été également l'occasion pour le Conseil d'**amorcer une transition dans les successions à venir des quatre administrateurs indépendants** qui avaient été nommés en même temps en 2015, lors de l'introduction en bourse de la Société.

Une première étape a été franchie lors de l'Assemblée générale 2025, avec la nomination de Jean-Christophe Mieszala pour succéder à Robert Leblanc dont le mandat arrivait à échéance.

En parallèle, le Conseil a fait le choix de soumettre le renouvellement du mandat de Virginie Cayatte, en tenant compte du fait qu'elle s'engageait par avance à démissionner avant la nouvelle échéance de son mandat et au plus tard en novembre 2027, date à laquelle elle perdrait la qualité d'indépendante.

Ce choix de remplacer un administrateur indépendant sur deux, au fur et à mesure des échéances de mandat, a été mûrement réfléchi. Basé sur des travaux préparatoires du Secrétariat du Conseil et soutenu par le Comité des nominations, il **permettra dans les années futures de mieux étaler dans le temps les successions à opérer auprès des administrateurs indépendants et de préserver ainsi au mieux une bonne transition** au niveau du Conseil.

L'année 2025 a également été l'occasion de **revoir en profondeur la composition des Comités et d'améliorer leur gouvernance.** Toujours guidé par un objectif premier de compétences, le Conseil a décidé, à l'occasion du départ à la retraite de Christian Rouchon, administrateur historique de la Société⁽¹⁾, de **porter à la présidence**

du Comité d'audit, l'une de ses membres indépendantes, Virginie Cayatte. Dans cette même logique, Laurence Danon a été portée à la présidence du Comité des rémunérations et Michèle Guibert à la présidence du Comité des risques.

Au-delà de ces sujets de gouvernance particulièrement riches en 2025, les autres travaux du Conseil d'Administration en matière de gouvernance et de rémunération ont porté sur :

- l'arrêté des principes de la **politique de rémunération** au titre de l'exercice 2025, ainsi que la conformité de celle-ci aux réglementations applicables dans le domaine de la gestion d'actifs et bancaire concernant les catégories de personnels identifiés ;
- la validation de nouveaux plans d'actions de performance et leurs attributions dans le cadre de la campagne de rémunération ;
- la rémunération des Dirigeants mandataires sociaux ainsi que la répartition de la rémunération des membres du Conseil ;
- la mise en œuvre d'une **augmentation de capital réservée aux salariés** ;
- l'analyse du Rapport sur l'égalité salariale femmes hommes et des progrès réalisés en 2025 dans le domaine de la mixité, ainsi que la constatation des avancées en lien avec la fixation d'objectifs dans la **Politique de mixité** ⁽²⁾ ;
- l'**évolution du règlement intérieur** du Conseil pour intégrer les nouveautés apportées par la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 dite « Attractivité » ;
- la **préparation de l'Assemblée générale** ; et
- la revue de la **Charte éthique.**

Activité et résultats

Le Conseil d'Administration a examiné, chaque trimestre, l'évolution globale des **performances des produits** gérés par l'ensemble des sociétés de gestion du Groupe Amundi ainsi que les **évolutions de la collecte des différents segments de clientèle** et l'état des relations avec ses différents partenaires, notamment internationaux. Il a suivi également avec attention les contributions aux **résultats des joint-ventures.**

En matière de résultat, et outre l'arrêté des **comptes annuels sociaux et consolidés**, le Conseil d'Administration a également examiné les comptes semestriels et les résultats trimestriels de l'année 2025. À ces différentes occasions, il a entendu les

commissaires aux comptes, qui ont exposé les conclusions de leurs travaux. Après avoir tenu compte des propositions d'aménagement proposées par le Comité d'audit, le Conseil a également approuvé l'ensemble de la **communication financière.**

Le Conseil d'Administration s'est enfin prononcé, fin 2025, sur la présentation du **budget 2026** et la trajectoire financière 2027-2028 de la Société. Il a par ailleurs **décidé de lancer un programme de rachat d'actions**, confirmant ainsi l'engagement pris de **restituer aux actionnaires le capital excédentaire restant du cycle stratégique 2025.**

Durabilité, risques et contrôle interne

Sur la base des travaux menés par le Comité d'audit qui a supervisé le processus d'élaboration de l'information en matière de durabilité, ainsi que celui mis en œuvre pour déterminer les informations à publier, le Conseil d'Administration a validé les principes proposés en vue de l'établissement de son **rapport de durabilité** qu'il a définitivement arrêté en mars 2026.

Le Conseil a continué à suivre trimestriellement le bon avancement des indicateurs liés à sa **Stratégie Climat** et entamé ses réflexions visant à définir les futurs axes d'évolution de celle-ci à l'occasion de l'arrivée à échéance de son plan.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a étudié chaque trimestre les évolutions et actualités détaillées de l'**activité du contrôle interne** intégrant les éléments spécifiques aux lignes métiers **Conformité, Risques, Sécurité et Audit.** De nouveaux indicateurs de suivi ont été mis en place tant en matière d'audit que de sécurité, lui facilitant ainsi son suivi.

Le Conseil a approuvé également, comme chaque année, les termes du rapport annuel de contrôle interne établi dans le cadre de la réglementation bancaire et communiqué à l'ACPR. Il s'est prononcé sur la Brève déclaration sur les risques et sur les déclarations ICAAP, ILAAP ⁽³⁾, en lien avec les exigences de la réglementation bancaire. Il a approuvé en outre le cadre de risques, ainsi que les évolutions de la matrice d'appétence et des limites de risques.

(1) Christian Rouchon était administrateur d'Amundi depuis décembre 2009.

(2) Pour plus de précisions, voir la section 2.3.4.2.

(3) ICAAP : Internal Capital Adequacy Assessment Process – ILAAP : Internal Liquidity Adequacy Assessment Process.

Conventions réglementées et procédure d'évaluation des conventions courantes

Au cours de l'exercice 2025, **aucune convention** à caractère réglementé, au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été conclue.

Par ailleurs, conformément à la procédure adoptée en 2020 sur l'évaluation des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, le Conseil d'Administration s'est assuré que le Comité d'audit avait réalisé les travaux nécessaires à sa bonne application. Il est rappelé que la procédure arrêtée par le Conseil d'Administration repose sur les principes essentiels suivants :

- le Comité d'audit est en charge de s'assurer du respect de cette procédure ;
- les diligences à accomplir pour réaliser l'évaluation des conventions reposent sur des critères déterminés par le Comité d'audit et se référant à ceux établis par la Commission Nationale des commissaires aux comptes ;
- les personnes potentiellement directement ou indirectement intéressées par une convention sont exclues du processus d'évaluation ;
- une consultation des commissaires aux comptes de la Société ou du Comité d'audit est prévue dans les cas litigieux ;
- enfin, le Conseil d'Administration s'assure des travaux menés par le Comité d'audit dans ce cadre.

2.1.3 Présentation des Comités spécialisés et de leurs activités en 2025

Conformément aux statuts de la Société et à la réglementation bancaire applicable, le Conseil d'Administration a mis en place **cinq Comités spécialisés** chargés de procéder à un examen approfondi de certaines questions spécifiques relevant de la mission du Conseil d'Administration.

Par exemple, le Conseil d'Administration s'appuie notamment sur les travaux d'approfondissement menés par ses Comités spécialisés pour prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Chaque Comité intègre en effet cette dimension aux missions spécifiques qui lui sont attachées. Le Comité stratégique et de la RSE émet des recommandations sur la stratégie à mener par l'entreprise dans le domaine de l'Investissement responsable et de la RSE. Le Comité des nominations s'assure du bon niveau de compétence collégial du Conseil en matière d'ESG. Le Comité des rémunérations veille à la prise en compte d'éléments extra-financiers dans la politique de rémunérations. Le Comité des risques suit et contrôle les indicateurs risques relatifs aux engagements sociaux et environnementaux. Enfin, le Comité d'audit, qui suivait depuis 2022 l'analyse des indicateurs extra-financiers communiqués au marché, s'est vu confier, en 2024, l'essentiel des nouvelles missions spécifiques à la réglementation CSRD.

Il est rappelé que ces Comités n'ont **pas de pouvoir de décision**. Ils ont pour mission d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil ou le Président soumet pour avis à leur examen, de préparer les travaux et décisions du Conseil sous forme de comptes-rendus, propositions, avis, informations ou recommandations.

Les membres des Comités sont nommés par le Conseil d'Administration, qui peut mettre fin à tout moment à leurs fonctions. Un membre d'un Comité peut renoncer à tout moment à ses fonctions. Tous les membres des Comités, ainsi que toute personne participant aux réunions des Comités, sont soumis aux obligations relevant du secret professionnel.

Le Président de chaque Comité convoque celui qu'il préside et valide l'ordre du jour ou l'objet principal des réunions, compte tenu notamment des demandes de ses membres, et dans le respect de ses attributions. Le Conseil d'Administration peut également saisir chaque Comité d'une demande spécifique entrant dans le champ de ses attributions et demander au Président du Comité concerné la convocation d'une réunion exceptionnelle sur ce sujet.

Chaque Comité peut se réunir par tout moyen, y compris *via* des moyens de télécommunication. Il peut également se prononcer par voie de consultation écrite.

Les membres de chaque Comité disposent, avant la réunion et dans un délai suffisant, de l'information leur permettant de rendre un avis éclairé. Pour délibérer valablement, la moitié au moins des membres des Comités doit être présente ou se prononcer. Les avis et recommandations rendus au Conseil d'Administration sont adoptés à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Président de chaque Comité anime les débats et se charge de rendre compte au Conseil d'Administration des recommandations, avis ou propositions formulés par le Comité.

Chaque réunion d'un Comité donne lieu à l'établissement d'un compte-rendu communiqué à ses membres. Le compte-rendu fait état de l'opinion de tout membre. Ils sont également mis à disposition de l'ensemble des administrateurs une fois approuvés.

Enfin, chaque Comité peut s'entourer ponctuellement de l'avis de toute personne, y compris de tiers, susceptible d'éclairer ses débats.

Il est précisé que le Conseil veille particulièrement à la **composition de ses Comités** afin qu'elle soit **conforme** aux recommandations du **Code AFEP-MEDEF** et à la réglementation bancaire, mais également qu'elle permette une bonne adéquation entre les expertises spécifiques de ses membres et les compétences nécessaires à chaque Comité.

Cette composition est **évaluée annuellement** par le Conseil et a donné lieu, en 2025, à des évolutions.

Le Conseil s'assure également d'une **bonne coordination entre les différents Comités** par la **mise en commun de certains membres**. Ainsi, Michèle Guibert, membre du Comité d'audit fait le lien avec le Comité des risques, dont la présidence lui a été confiée. Il en est de même pour Nathalie Wright qui est membre du Comité d'audit, en sus d'être membre du Comité des risques. Virginie Cayatte lie pour sa part les points vus entre le Comité d'audit, dont elle assure dorénavant la présidence, et le Comité stratégique et de la RSE, dont elle est membre. Laurence Danon-Arnaud préside le Comité stratégique et RSE, ainsi que le Comité des rémunérations. Enfin, Jean-Christophe Mieszala a intégré tous les Comités spécialisés du Conseil d'Administration, à l'exception du Comité d'audit.

Pour poursuivre ces efforts de synergies, le Conseil a réuni une nouvelle fois un **Comité mixte** regroupant les membres du Comité d'audit et ceux du Comité des risques en décembre 2025.

2.1.3.1 Comité stratégique et RSE

Composition et évolution

La composition du Comité stratégique et RSE a évolué en 2025. Olivier Gavalda a en effet pris la succession de Philippe Brassac. Le Conseil a également décidé d'y intégrer Jean-Christophe Mieszala, nouvel administrateur indépendant, en qualité de quatrième membre. Présidé par une administratrice indépendante, dotée des qualités nécessaires à la fonction, le Comité est également composé du Président du Conseil afin d'assurer un alignement global de la vision stratégique de la Société avec son actionnaire majoritaire.

4










































4

100 %

MEMBRES

RÉUNIONS

TAUX DE PRÉSENCE GLOBALE

Nom <i>Taux d'assiduité individuel</i>	Statut	Fonction	Rappel des principales expertises	
LAURENCE DANON-ARNAUD Présidente 100 %	Administratrice indépendante	Dirigeante de société	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux	 Gestion des risques, conformité, audit interne  Planification stratégique  Commercial/Marketing
PHILIPPE BRASSAC ⁽¹⁾ (Ex-membre) 100 % sur 2 réunions	Président du Conseil d'Administration ⁽⁴⁾	Directeur Général de Crédit Agricole S.A. ⁽⁴⁾ , actionnaire majoritaire	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
VIRGINIE CAYATTE 100 %	Administratrice indépendante	Directrice financière	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne	 Gestion d'actifs et marchés financiers  Planification stratégique  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
OLIVIER GAVALDA ⁽²⁾ 100 % sur 2 réunions	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général de Crédit Agricole S.A., actionnaire majoritaire	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
JEAN-CHRISTOPHE MIESZALA ⁽³⁾ 100 % sur 2 réunions	Administrateur indépendant	Administrateur de sociétés	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire

(1) Le mandat de Philippe Brassac est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(2) Olivier Gavalda a été désigné membre du Comité stratégique et de la RSE le 27 mai 2025.

(3) Jean-Christophe Mieszala a été désigné membre du Comité stratégique et de la RSE le 27 mai 2025.

(4) Le statut et la fonction indiqués pour Philippe Brassac correspondent à ceux qu'il avait lorsqu'il était membre du Conseil d'Administration d'Amundi.

À la demande du Comité, la Directrice Générale et le Directeur Général Délégué également Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle participent systématiquement aux réunions du Comité stratégique et RSE. D'autres intervenants ponctuels peuvent également être amenés à présenter certains sujets spécifiques, à la demande expresse du Comité.

Missions et activités 2025

Les missions confiées par le Conseil au Comité stratégique et RSE sont détaillées au sein de l'article 5.3 du Règlement Intérieur figurant au Chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel. Son activité a été soutenue en 2025 avec 4 réunions portant sur les travaux décrits ci-après.

Travaux issus de ses missions récurrentes :

- analyse du rapport d'avancement figurant dans le Chapitre 3 du document d'enregistrement universel relatif aux politiques en matière de responsabilité sociale et environnementale et Stratégie Climatique et du projet de résolution « *Say on Climate* » *ex post*.

Analyses spécifiques approfondies :

- suivi de la mise en œuvre du partenariat avec le gestionnaire d'actifs américain **Victory Capital**, dont la finalisation s'est concrétisée au premier semestre 2025 ;
- définition des axes stratégiques à recommander au Conseil en vue du **Plan stratégique 2028 *Invest for the future*** ;
- suivi des évolutions de l'environnement bancaire en Italie et de ses potentiels impacts avec le partenariat avec UniCredit ;
- analyse du projet de **partenariat stratégique et capitalistique de long terme avec ICG** ;
- analyse du **projet de cotation de la JV indienne SBI FM** ;
- autres études de projets d'opérations de croissance envisagées, en cours ou à titre exploratoire.

2.1.3.2 Comité des risques

Composition et évolution

La composition du Comité des risques a évolué au cours de l'année 2025. Michèle Guibert, qui en était membre depuis 2020, a en effet pris la Présidence, au départ de Christian Rouchon, le Conseil considérant qu'une Directrice Générale d'un établissement de crédit serait la mieux à même de prendre cette succession. Le Conseil a décidé également d'y intégrer Jean-Christophe Mieszala, nouvel administrateur indépendant et particulièrement compétent dans le domaine des risques, renforçant ainsi en parallèle l'indépendance du Comité. Il est rappelé que l'existence et la composition de ce Comité relèvent de la réglementation bancaire.

3




































6**

91,67%

MEMBRES

RÉUNIONS

TAUX DE PRÉSENCE GLOBALE

Nom <i>Taux d'assiduité individuel</i>	Statut	Fonction	Rappel des principales expertises	
MICHÈLE GUIBERT ⁽¹⁾ Présidente 100 % sur 2 réunions 50 % sur 4 réunions ⁽²⁾	Administratrice représentant le groupe Crédit Agricole	Directrice Générale de Caisse Régionale	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
CHRISTIAN ROUCHON ⁽³⁾ <i>(Ex-Président)</i> 100 % sur 4 réunions	Administrateur représentant le groupe Crédit Agricole ⁽⁵⁾	Directeur Général de Caisse Régionale ⁽⁵⁾	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
JEAN-CHRISTOPHE MIESZALA ⁽⁴⁾ 100 % sur 2 réunions	Administrateur indépendant	Administrateur de sociétés	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
NATHALIE WRIGHT 100 %	Administratrice indépendante	Administratrice de sociétés	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire

(1) Michèle Guibert est devenue Présidente du Comité des risques le 28 juillet 2025.

(2) Michèle Guibert a été absente lors des réunions du Comité des risques des 30 janvier et 24 avril 2025. Depuis qu'elle est devenue Présidente du Comité, elle a été présente à toutes les réunions.

(3) Christian Rouchon a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(4) Jean-Christophe Mieszala a été désigné membre du Comité des risques le 28 juillet 2025.

(5) Le statut et la fonction indiqués pour Christian Rouchon correspondent à ceux qu'il avait lorsqu'il était membre du Conseil d'Administration d'Amundi.

** Sur les 6 réunions, un Comité mixte risque et audit s'est réuni le 11 décembre 2025.

À la demande du Comité, le Directeur Général Délégué également Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle, les Directeurs des Risques, de la Conformité, de la Sécurité et de l'Audit interne ainsi que les commissaires aux comptes participent systématiquement aux réunions du Comité des risques. D'autres intervenants ponctuels peuvent également être amenés à présenter certains sujets spécifiques, à la demande expresse du Comité.

Missions et activités 2025

Les missions confiées par le Conseil au Comité des risques sont détaillées au sein de l'article 5.4 du Règlement Intérieur figurant au chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel.

Son rôle est essentiel et six réunions en 2025 ont été nécessaires pour permettre à ses membres de travailler sur les différentes thématiques décrites ci-après.

Travaux issus de ses missions récurrentes :

- analyse de l'activité du contrôle interne, à l'appui de la présentation de chaque fonction de celui-ci ;
- étude et recommandation sur l'évolution du dispositif de contrôle interne ;
- analyse des déclarations ICAAP et ILAAP ⁽¹⁾ et de la Brève déclaration sur les risques ;
- étude du rapport annuel de contrôle interne destiné à l'ACPR, ainsi que des rapports spécifiques à la Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme ;
- suivi récurrent des résultats des missions d'inspection menées par l'Audit, ainsi que de la mise en œuvre des recommandations ;
- étude du plan d'Audit 2026 ;
- suivi trimestriel des indicateurs des risques au regard du cadre d'appétence de la politique Risque approuvée par le Conseil ;
- recommandations dans le cadre de la stratégie risques annuelle décidée par le Conseil ;
- politique de sécurité du système d'information et analyse des nouveaux indicateurs de suivi dans le cadre de la stratégie risque ;
- vérification de la compatibilité de la politique de rémunération au regard des risques auxquels Amundi est exposé, de sa solvabilité, de sa liquidité, ainsi que de la probabilité des bénéfices attendus ;
- suivi des missions des différents régulateurs et de leurs recommandations ;
- suivi du respect des engagements ESG pris par la Société dans la gestion de ses fonds et mandats.

Analyses spécifiques approfondies :

- étude de l'évolution du label ISR ;
- étude du retour d'expérience suite à l'AG 2024 et du plan d'actions mis en place dans la perspective de l'AG 2025 ;
- suivi de l'application de la réglementation CRR3 ;
- étude des évolutions du cadre d'appétit pour le risque 2025 ;
- suivi de l'évolution des fonds immobiliers ;
- point sur les externalisations ;
- point sur les développements informatiques et sur les risques associés.

Comité mixte :

Le Comité des risques de décembre a été commun avec le Comité d'audit, dans le prolongement de ce qui avait été fait pour la première fois en 2023.

Ce Comité mixte s'est prononcé sur le budget et l'encadrement des risques associés pour 2026 dans le cadre des hypothèses budgétaires proposées, y compris en scénario stressé. Par ailleurs, il a étudié en détail la situation des fonds propres d'Amundi.

(1) ICAAP : Internal Capital Adequacy Assessment Process – ILAAP : Internal Liquidity Adequacy Assessment Process.

2.1.3.3 Comité d'audit

Composition et évolution

La composition du Comité d'audit a évolué en 2025, pour revenir à trois membres. Nathalie Wright ayant rejoint le Comité fin 2024 pour renforcer davantage encore la compétence de ce Comité en matière de durabilité, Robert Leblanc n'a pas été remplacé. Au départ de Christian Rouchon, Virginie Cayatte, qui était un membre historique du Comité d'audit, a pris la Présidence et Michèle Guibert a intégré le Comité. Le Comité est doté de **deux tiers d'indépendants, dont désormais sa Présidente**, et de membres experts dans l'ensemble des domaines qu'il couvre.

3

6**

96,67%

MEMBRES

RÉUNIONS

TAUX DE PRÉSENCE GLOBALE

Nom <i>Taux d'assiduité individuel</i>	Statut	Fonction	Rappel des principales expertises	
VIRGINIE CAYATTE ⁽¹⁾ Présidente 100 % sur 2 réunions 75 % sur 4 réunions ⁽²⁾	Administratrice indépendante	Directrice financière	 Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne	 Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
CHRISTIAN ROUCHON ⁽³⁾ (Ex-Président) 100 % sur 4 réunions	Administrateur représentant le groupe Crédit Agricole ⁽⁶⁾	Directeur Général de Caisse Régionale ⁽⁶⁾	 Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
MICHÈLE GUIBERT ⁽⁴⁾ 100 % sur 2 réunions	Administratrice représentant le groupe Crédit Agricole	Directrice Générale de Caisse Régionale	 Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
ROBERT LEBLANC ⁽⁵⁾ (Ex-membre) 100 % sur 3 réunions	Administrateur indépendant ⁽⁶⁾	Dirigeant de société ⁽⁶⁾	 Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
NATHALIE WRIGHT 100 %	Administratrice indépendante	Administratrice de sociétés	 Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne	 Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire

(1) Virginie Cayatte est devenue Présidente du Comité d'audit le 28 juillet 2025.

(2) Virginie Cayatte a été absente lors de la réunion du Comité d'audit du 28 avril 2025. Depuis qu'elle est devenue Présidente du Comité, elle a été présente à toutes les réunions.

(3) Christian Rouchon a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(4) Michèle Guibert est devenue membre du Comité d'audit le 28 juillet 2025.

(5) Le mandat de Robert Leblanc est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(6) Le statut et la fonction indiqués pour Christian Rouchon et pour Robert Leblanc correspondent à ceux qu'ils avaient, respectivement, lorsqu'ils étaient membres du Conseil d'Administration d'Amundi.

** Sur les 6 réunions, un Comité mixte risque et audit s'est réuni le 11 décembre 2025.

À la demande du Comité, le Directeur Général Délégué également Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle, la Directrice financière, le Directeur des Risques, la Directrice de l'Audit interne ainsi que les commissaires aux comptes participent systématiquement aux réunions du Comité d'audit. D'autres intervenants ponctuels peuvent également être amenés à présenter certains sujets spécifiques, à la demande expresse du Comité.

Missions et activités 2025

Les missions confiées par le Conseil au Comité d'audit sont détaillées au sein de l'article 5.2 du Règlement Intérieur figurant au Chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel. Celles-ci ont évolué en 2024 pour tenir compte du rôle que le Comité d'audit joue désormais dans le processus d'élaboration de l'information en matière de durabilité.

Travaux issus de ses missions récurrentes :

- analyse de l'activité et des comptes sociaux et consolidés 2024 ainsi que des comptes trimestriels et semestriels 2025 ;
- revue systématique des projets de communiqués de presse relatifs aux publications de résultats ;
- analyse des conventions réglementées et courantes aux vues des critères qu'il détermine ;
- analyse du projet de rapport de durabilité 2024 ;
- audition annuelle des commissaires aux comptes, en l'absence de tout représentant de la Société, et analyse de leurs approches, travaux d'audit trimestriels et travaux sur le projet de rapport de durabilité, ainsi que de leur indépendance ;
- surveillance de la réalisation de missions hors audit réalisées par les cabinets de commissaires aux comptes ;
- analyse du plan d'audit des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025.

Analyses spécifiques approfondies :

- activité réalisée avec les distributeurs tiers, notamment les acteurs digitaux ;
- impacts financiers du partenariat stratégique noué avec Victory Capital ;
- trajectoire financière du PMT 2028.

Comité mixte :

Le Comité d'audit de décembre a été commun avec le Comité des risques, dans le prolongement de ce qui avait été fait pour la première fois en 2023.

Ce Comité mixte s'est prononcé sur le budget et l'encadrement des risques associés pour 2026 dans le cadre des hypothèses budgétaires proposées, y compris en scénario stressé. Par ailleurs, il a étudié en détail la situation des fonds propres d'Amundi.

2.1.3.4 Comité des rémunérations

Composition et évolution

La composition du Comité des rémunérations a évolué en 2025. Suite au départ de Robert Leblanc, Laurence Danon-Arnaud, qui était membre historique du Comité, a pris la Présidence et Jean-Christophe Mieszala a intégré le Comité. Clotilde L'Angevin a par ailleurs succédé à Bénédicte Chrétien en qualité de représentant de l'actionnaire majoritaire. Le Comité est doté de **deux tiers d'indépendants et est présidé par l'un d'entre eux**. Ses trois membres présentent des expertises spécifiquement utiles aux missions du Comité.

Il est rappelé par ailleurs que, conformément à l'alinéa 3 du I de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, la Société n'a pas l'obligation d'avoir, au sein de son Conseil d'Administration, un administrateur représentant les salariés, sa société mère, Crédit Agricole S.A., étant elle-même soumise à cette obligation. Ainsi, Amundi n'est pas tenue par la recommandation du Code AFEP-MEDEF relative à la présence d'un administrateur salarié au sein de son Comité des rémunérations.

3


2

100%

MEMBRES

RÉUNIONS

TAUX DE PRÉSENCE GLOBALE

Nom <i>Taux d'assiduité individuel</i>	Statut	Fonction	Rappel des principales expertises	
LAURENCE DANON-ARNAUD ⁽¹⁾ Présidente 100 %	Administratrice indépendante	Dirigeante de société	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux	 Gestion des risques, conformité, audit interne  Planification stratégique  Commercial/Marketing
ROBERT LEBLANC ⁽²⁾ <i>(Ex-Président)</i> 100 % sur 1 réunion	Administrateur indépendant ⁽⁶⁾	Dirigeant de société ⁽⁶⁾	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire
BÉNÉDICTE CHRÉTIEN ⁽³⁾ <i>(Ex-membre)</i> 100 % sur 1 réunion	Administratrice représentant le groupe Crédit Agricole ⁽⁶⁾	Directrice des Ressources Humaines du groupe Crédit Agricole S.A. ⁽⁶⁾	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne	 Gestion d'actifs et marchés financiers  Planification stratégique  Commercial/Marketing  Exigences juridiques et cadre réglementaire
CLOTILDE L'ANGEVIN ⁽⁵⁾ 100 % sur 1 réunion	Administratrice représentant le groupe Crédit Agricole	Directrice générale adjointe du groupe Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Finance et Pilotage	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne	 Gestion d'actifs et marchés financiers  Planification stratégique  Commercial/Marketing  Exigences juridiques et cadre réglementaire
JEAN-CHRISTOPHE MIESZALA ⁽⁴⁾ 100 % sur 1 réunion	Administrateur indépendant	Administrateur de sociétés	 Gouvernance et rémunération  Comptabilité et information financière  Enjeux sociaux et environnementaux  Gestion des risques, conformité, audit interne  Gestion d'actifs et marchés financiers	 Planification stratégique  Commercial/Marketing  Technologies et sécurité de l'information  Exigences juridiques et cadre réglementaire

(1) Laurence Danon-Arnaud est devenue Présidente du Comité des rémunérations le 27 mai 2025.

(2) Le mandat de Robert Leblanc est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(3) Bénédicte Chrétien a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(4) Jean-Christophe Mieszala a été nommé membre du Comité des rémunérations le 27 mai 2025.

(5) Clotilde L'Angevin a été désignée membre du Comité des rémunérations le 27 octobre 2025.

(6) Le statut et la fonction indiqués pour Robert Leblanc et pour Bénédicte Chrétien correspondent à ceux qu'ils avaient, respectivement, lorsqu'ils étaient membres du Conseil d'Administration d'Amundi.

À la demande du Comité, la Directrice Générale ou le Directeur Général Délégué également Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle peuvent être ponctuellement amenés à participer à certaines parties de ces réunions. La Directrice des Ressources Humaines d'Amundi y assiste également.

Missions et activités 2025

Les missions confiées par le Conseil au Comité des rémunérations sont détaillées au sein de l'article 5.5 du Règlement Intérieur figurant au Chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel. Il est rappelé que le Comité est notamment chargé d'émettre des recommandations au Conseil sur la politique de rémunération au regard des enjeux sociaux et environnementaux.

Travaux issus de ses missions récurrentes :

- recommandations sur la politique de rémunération proposée pour 2025 ;
- analyse de la mise en œuvre de la politique de rémunération 2024, mise au regard des résultats de la Société ;
- étude de la rémunération des membres du Comité de Direction Générale, des Responsables du contrôle interne et des personnes « identifiées » au sens des réglementations financières applicables ;
- examen des conditions d'attribution des plans d'actions de performance ;
- étude de l'indexation des bonus différés ;
- recommandation, après étude, d'une augmentation de capital réservée aux salariés en 2025 ;
- analyse et proposition de rémunération des Dirigeants et mandataires sociaux ;
- recommandation d'orientations dans la politique de Mixité d'Amundi, au regard de l'étude du rapport sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Analyses spécifiques approfondies :

- examen du positionnement de la rémunération de la Directrice Générale et du Directeur Général Délégué vis-à-vis de ses pairs sur la base notamment d'une étude menée par le cabinet Mc Lagan.

2.1.3.5 Comités des nominations

Composition et évolution

Le Comité des nominations est composé de deux tiers d'indépendants, dont sa présidente. Sa composition est conforme au Code AFEP-MEDEF et à la réglementation bancaire. Elle a évolué en 2025. Jean-Christophe Mieszala a en effet succédé à Robert Leblanc. De même, Nicolas Mauré a pris la suite de Bénédicte Chrétien. Les trois membres présentent des expertises spécifiquement utiles aux missions du Comité.

3

3

93,75%

MEMBRES

RÉUNIONS
DONT 1 CONSULTATION ECRITE

TAUX DE PRÉSENCE GLOBALE

Nom <i>Taux d'assiduité individuel</i>	Statut	Fonction	Rappel des principales expertises
HÉLÈNE MOLINARI Présidente 100 %	Administratrice indépendante	Dirigeante de société	Gouvernance et rémunération Enjeux sociaux et environnementaux Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Commercial/Marketing
BÉNÉDICTE CHRÉTIEN ⁽¹⁾ (Ex-membre) 67 %	Administratrice représentant le groupe Crédit Agricole ⁽⁵⁾	Directrice des Ressources Humaines du groupe Crédit Agricole S.A. ⁽⁵⁾	Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Commercial/Marketing Exigences juridiques et cadre réglementaire
ROBERT LEBLANC ⁽²⁾ (Ex-membre) 100 % sur 2 réunions	Administrateur indépendant ⁽⁵⁾	Dirigeant de société ⁽⁵⁾	Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
NICOLAS MAURÉ ⁽³⁾	Administrateur représentant le groupe Crédit Agricole	Président de Caisse Régionale	Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire
JEAN-CHRISTOPHE MIESZALA ⁽⁴⁾ 100 % sur 1 réunion	Administrateur indépendant	Administrateur de sociétés	Gouvernance et rémunération Comptabilité et information financière Enjeux sociaux et environnementaux Gestion des risques, conformité, audit interne Gestion d'actifs et marchés financiers Planification stratégique Commercial/Marketing Technologies et sécurité de l'information Exigences juridiques et cadre réglementaire

(1) Bénédicte Chrétien a démissionné à l'issue du Conseil d'Administration du 28 juillet 2025.

(2) Le mandat de Robert Leblanc est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mai 2025.

(3) Nicolas Mauré a été désigné membre du Comité des nominations le 28 juillet 2025. Aucune réunion du Comité des nominations n'est intervenue entre cette date et le 31 décembre 2025.

(4) Jean-Christophe Mieszala a été nommé membre du Comité des nominations le 27 mai 2025.

(5) Le statut et la fonction indiqués pour Robert Leblanc et pour Bénédicte Chrétien correspondent à ceux qu'ils avaient, respectivement, lorsqu'ils étaient membres du Conseil d'Administration d'Amundi.

À la demande du Comité, le Directeur Général Délégué, également Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle, et la Secrétaire du Conseil assistent traditionnellement aux réunions du Comité des nominations.

Missions et activités 2025

Les missions confiées par le Conseil au Comité des nominations sont détaillées au sein de l'article 5.6 du Règlement Intérieur figurant au Chapitre 8 du présent document d'enregistrement universel. Il est rappelé à ce sujet que le Comité des nominations a pour mission de formuler des recommandations concernant les politiques en matière de sélection et de nomination des membres du Conseil, des Comités, comme de ceux de la direction de la Société ou des organes sociaux de ses filiales. Dans ce cadre, il veille à la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux et à l'équilibre des compétences.

Travaux issus de ses missions récurrentes :

- analyse et appréciation des critères d'indépendance des administrateurs qualifiés comme tels ;
- analyse de la composition du Conseil et de ses Comités, et recommandations au regard de l'équilibre, de la mixité, des compétences, expériences de ses membres en vue de leur adéquation avec la stratégie et l'évolution de l'activité de la Société ;
- étude des compétences et contributions individuelles des membres du Conseil ;
- analyse des résultats d'enquête des questionnaires d'auto-évaluation collective et individuelle et recommandations d'axes d'amélioration ;
- recommandations relatives aux arrivées à échéance des mandats des administrateurs ;
- examen de la conformité aux recommandations du Code AFEP-MEDEF ;
- revue du plan de succession des dirigeants mandataires sociaux, conformément à la procédure applicable ;
- revue des politiques en matière de sélection et de nomination des membres des organes sociaux du Groupe.

Travaux spécifiques :

- étude d'un nouveau profil, proposé par l'actionnaire majoritaire, ayant conduit l'Assemblée générale à nommer Olivier Gavalda pour succéder à Philippe Brassac en qualité d'administrateur et Président du Conseil ;
- sélection du profil et recommandation au Conseil ayant conduit l'Assemblée générale à nommer Jean-Christophe Mieszala en succession de Robert Leblanc, comme nouvel administrateur indépendant ;
- étude de nouveaux profils, proposés par l'actionnaire majoritaire, ayant conduit le Conseil à coopter Nicolas Mauré, Pierre Cambefort et Clotilde l'Angevin pour succéder, respectivement, à Christine Grillet, Christian Rouchon et Bénédicte Chrétien ;
- recommandations visant à revoir la composition des comités spécialisés au regard des mouvements opérés dans le conseil et visant à renforcer leur gouvernance, leur équilibre tant en compétences qu'en diversité ;
- analyse et suivi des recommandations de la BCE en matière de *Fit & Proper*, s'agissant en particulier du nombre de mandats exercés par les administrateurs.

2.2 Présentation individuelle des administrateurs

PIERRE CAMBEFORT

Administrateur



Date de première nomination :
27/10/2025

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Âge : 61 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Nord-Midi-Pyrénées

219 avenue François Verdier
81000 Albi

Nombre d'actions détenues : 200

Biographie résumée

Diplômé de Stanford et ingénieur de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, Pierre Cambefort commence sa carrière en tant qu'ingénieur de recherche et développement dans le secteur de la chimie (1989). Il est volontaire du service national en entreprise à Francfort (1990- 1991). En 1991, **il entre à la Caisse nationale de Crédit Agricole en tant qu'inspecteur**. En 1995, il entame un parcours au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France où il occupe différentes fonctions, d'abord comme **Responsable du pôle Maîtrise des risques** puis dans le **domaine du Développement du crédit dont il devient Directeur en 2000**.

À partir de 2002, il est à la tête de la **Direction marketing et communication**. En 2004, il rejoint Crédit Agricole S.A. à la Direction des marchés des particuliers en tant que Directeur. Il devient Directeur général adjoint de la Caisse régionale Centre-Est en 2006.

Pierre Cambefort est nommé **Directeur général délégué de Crédit Agricole CIB** (2010-2013).

Depuis septembre 2013, il est **Directeur général de la Caisse régionale Nord-Midi-Pyrénées**.

Il fait bénéficier le Conseil des qualités et de l'expertise qu'il a acquises à la faveur de son **expérience dans le monde bancaire et financier**, ainsi que de sa **connaissance des États-Unis**.

Ses principales expertises



Gouvernance interne et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit-interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Planification stratégique



Commercial /Marketing



Technologies et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Administrateur, membre du comité des risques et membre du comité des risques aux États-Unis de Crédit Agricole S.A.

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Directeur général de la Caisse régionale de Nord-Midi-Pyrénées
- Président-directeur général de SAS Inforsud Gestion
- Administrateur de la SAS Rue La Boétie
- Administrateur de SAS Doxallia
- Administrateur de SAS Cofilmo
- Administrateur de SAS Destination Pro (Propulse)
- Membre du Conseil de surveillance de SNC CA Technologies et Services (CATS)

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Administrateur du Fonds de dotation Fond'actions jeunes du Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées
- Représentant de la Caisse régionale Nord-Midi-Pyrénées, administrateur de SA Grand Sud-Ouest Capital, GSO Innovation et GSO Financement
- Représentant de la Caisse régionale Nord-Midi-Pyrénées, président de SAS NMP Immo

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)



VIRGINIE CAYATTE

Administratrice (indépendante)
Présidente du Comité d'audit et membre du Comité stratégique et RSE

Biographie résumée

Virginie Cayatte a débuté sa carrière en 1995 en tant qu'**analyste** dans l'équipe **Fusions & Acquisitions** du groupe AXA puis devient responsable de l'équipe Financement Trésorerie. De 2002 à 2003, elle exerce les fonctions d'adjointe au chef de bureau « Épargne et marchés financiers » en charge de la régulation relative à la gestion et l'épargne salariale, à la comptabilité et au gouvernement d'entreprise, au sein de la Direction Générale du Trésor puis en tant que **chef de bureau « Épargne et marchés financiers »** en charge de la régulation des marchés financiers et de leurs acteurs en 2003 jusqu'en 2005. De 2006 à 2007, elle est **Secrétaire générale du pôle de Compétitivité Finance et Innovation**. En 2007, Virginie Cayatte retrouve AXA IM en tant que **Directrice Corporate Finance et Stratégie**, puis Directrice Financière en 2010. Elle devient administratrice d'AXA IM IF et quitte le Groupe fin 2014.

À partir de janvier 2015 Virginie Cayatte exerce les fonctions de **Directrice Financière** en charge de la Finance, de l'Immobilier et des Achats au sein de Solocal Group, société qu'elle quitte fin 2017.

En 2018, elle rejoint le groupe **Adisseo**, détenu majoritairement par le **groupe chinois BlueStar SinoChem**, où elle occupe les fonctions de **Directrice financière**.

Au-delà de ses expertises dans les domaines financier et stratégique, elle apporte également sa connaissance du marché chinois au Conseil d'Administration d'Amundi.

Date de première nomination :
12/11/2015

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027⁽¹⁾

Âge : 55 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
Adisseo

10 place du Général de Gaulle
92160 Antony

Nombre d'actions détenues : 250

Ses principales expertises



Gouvernance interne et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit-interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Planification stratégique



Technologies et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Chief Financial Officer de Bluestar Adisseo Company Ltd*

Dans d'autres sociétés non cotées

- Directrice financière d'Adisseo
- Administratrice d'Adisseo Asia Pacific Pte Ltd*
- Administratrice d'Adisseo Life Science (Shanghai) Co., Ltd
- Administratrice et Vice-Présidente d'Adisseo USA Inc.*
- Membre du Comité de Direction de la succursale Drakkar Group S.A.*
- Superviseur de Nutriad Holding B.V.*
- Administratrice d'Adisseo España S.A.*
- Administratrice d'Adisseo Venture*
- Administratrice Nutriad International*
- Administratrice et membre du Comité d'audit de Bluestar Adisseo Nanjing Co., Ltd*
- Administratrice de Bluestar Adisseo Nutrition Group Limited*
- Administratrice de Calysta INC.*
- Administratrice de Drakkar Group S.A.*
- Administratrice de Sinochem Bluestar Adisseo Animal Nutrition Technology (Quanzhou) Co., Ltd*
- Administratrice d'Adisseo France S.A.S.

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans d'autres sociétés non cotées

- Superviseur de Bluestar Adisseo Nanjing Co., Ltd*
- Membre du Comité de Surveillance d'Adisseo Eurasie SARL*

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Administratrice d'Adisseo Animal Nutrition Private Limited*
- Membre du Comité de Direction de l'Association Sportive du Bois de Boulogne

(1) Étant précisé que Virginie Cayatte s'est engagée par avance à démissionner de son mandat d'administratrice avant l'échéance de celui-ci et au plus tard en novembre 2027, date à laquelle elle ne pourrait plus être considérée comme indépendante au sens du Code AFEP-MEDEF.

* Société de droit étranger.



LAURENCE DANON-ARNAUD

Administratrice (indépendante)

Présidente du Comité stratégique et RSE et présidente du Comité des rémunérations

Biographie résumée

Laurence Danon a démarré sa carrière en 1984 au ministère de l'Industrie. En 1989, elle entre dans le groupe ELF où elle exerce des responsabilités commerciales au sein de la Division Polymères. En 1991, elle devient Directeur à la Division Spécialités Industrielles, avant d'être nommée en 1994 Directeur de la Division Mondiale des Polymères Fonctionnels. En 1996, elle se voit confier la **Direction Générale de Ato-Findley Adhésives**, devenue Bostik, filiale du groupe Total, n° 2 mondial des adhésifs. Nommée **PDG du Printemps et membre du Comité Exécutif de PPR** en 2001, elle quitte son poste en 2007 après la cession réussie du Printemps en octobre 2006.

Laurence Danon rejoint ensuite **Edmond de Rothschild Corporate Finance** en 2007 comme membre du **Directoire**, puis Présidente du Directoire jusqu'en décembre 2012. Elle a intégré la banque d'affaires **Leonardo & Co.**, début 2013 en tant que **Présidente du Conseil d'Administration**.

À la suite de la cession de Leonardo & Co. SAS à Natixis en juin 2015, Laurence Danon a rejoint son **family office Primerose SAS**.

Elle apporte notamment ses compétences d'ancienne dirigeante dans les domaines stratégique et financier et veille aux sujets de mixité.

Date de première nomination :

12/11/2015

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Âge : 69 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Primerose SAS

1 rue d'Anjou

75008 Paris

Nombre d'actions détenues : 480

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information financière



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion des risques,
conformité, audit interne



Planification stratégique



Commercial/Marketing

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Administratrice de Gecina
- Administratrice de Plastiques du Val de Loire

Dans d'autres sociétés non cotées

- Présidente de Primerose SAS

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre de l'Académie des Technologies

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans d'autres sociétés cotées

- Administratrice du groupe Bruxelles Lambert*
- Administratrice et Présidente du Comité d'Audit de TF1

* Société de droit étranger.



PATRICE GENTIÉ

Administrateur

Biographie résumée

Patrice Gentié a commencé sa carrière en 1985 comme Œnologue dans le Groupe Plaimont, puis il a rejoint en 1986 l'entreprise familiale de pépinière viticole qu'il dirige encore.

Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1998 en devenant administrateur de la Caisse Locale de Sainte Livrade, puis administrateur de la Caisse Régionale du Lot-et-Garonne de 1999 à 2001. En 2004, il est élu Président de sa Caisse Locale, puis devient administrateur de la Caisse Régionale d'Aquitaine en 2007. Parallèlement, il exerce la fonction de Secrétaire général de la Fédération Française de la Pépinière Viticole de 2006 à 2016, et d'administrateur de l'Institut français de la Vigne et du Vin de 2012 à 2018.

Il est élu Vice-Président délégué de la **Caisse Régionale d'Aquitaine** de 2011 à 2019, et en devient **Président** en 2019.

Au-delà de ses actions en faveur du **développement socio-économique territorial** de la région d'Aquitaine, Patrice Gentié a développé des compétences personnelles dans le **domaine informatique**.

Date de première nomination :

10/05/2021

Échéance du mandat : Assemblée

générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026

Âge : 62 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Caisse Régionale Crédit Agricole d'Aquitaine

106 Quai de Bacalan

33076 Bordeaux

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Planification stratégique



Commercial/Marketing



Technologies et sécurité de l'information

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Administrateur et Président de la Caisse Locale de Saint Livrade
- Administrateur et Président de la Caisse Régionale d'Aquitaine
- Représentant permanent de la Caisse Régionale d'Aquitaine, membre du Conseil de surveillance de CA Grands Crus
- Représentant permanent de la Caisse Régionale d'Aquitaine, administrateur de Grand Sud-Ouest Capital et GSO Financement
- Administrateur de GSO Innovation
- Représentant permanent de la Caisse Régionale d'Aquitaine, administrateur de Grands Crus Investissement
- Administrateur et Président de Foncaris

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Trésorier de Atavit 47
- Trésorier de Escola Occitana d'estiu
- Administrateur et Vice-Président de CER France 47
- Gérant des Pépinières Viticoles Gentié SARL
- Administrateur de la Fédération Nationale de la Pépinière Viticole
- Président adjoint du Syndicat Gironde Sud-Ouest des Pépiniéristes Viticoles
- Gérant des Pépinières Viticoles Gentié SCA
- Président du Groupement d'employeurs Le Guide
- Gérant de la Société Civile Le Guide

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Représentant permanent de la Caisse Régionale d'Aquitaine, administrateur de Agri Sud-Ouest Innovation
- Administrateur d'Agrica Gestion

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Administrateur de CUMA La Vendangeuse Villeneuveoise
- Membre du Comité bois et plants de FranceAgriMer
- Vice-Président de Les Archers du Castel
- Administrateur de CCPMA Prévoyance
- Représentant permanent de la Caisse Régionale d'Aquitaine, administrateur de CER France 47



GÉRALD GRÉGOIRE

Administrateur

Biographie résumée

Gérald Grégoire commence sa carrière au Crédit Agricole du Midi en occupant des **fonctions commerciales** auprès des clientèles professionnelles puis entreprises. Il rejoint Crédit Agricole S.A. en 2002 où il intègre l'**Inspection Générale Groupe**. En 2010, il est nommé **Directeur du marché des professionnels** au sein du Pôle Caisses Régionales de Crédit Agricole S.A. En 2012, il devient **Directeur général adjoint du Crédit Agricole FriulAdria**, en Italie, en charge des fonctions supports. En 2017, il est nommé **Directeur général adjoint du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine**, en charge du développement du marché des entreprises et des services bancaires/assurances ainsi que des fonctions finances, risques et immobilier. En 2020, il devient **Directeur général du Crédit Agricole Alsace Vosges**.

En 2023, il est nommé Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Client et Développement. Depuis le 1^{er} juin 2025, il est **Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Client, Développement et Innovation**. Ce pôle est composé des directions des Marchés, de la Transformation/Distribution et développement digital, de la Marque et de la Communication client, des Relations avec les Caisses Régionales, auxquelles s'ajoutent les Paiements, Crédit Agricole Immobilier et le start-up studio La Fabrique.

Gérald Grégoire, **membre du comité exécutif de Crédit Agricole S.A.** depuis le 1^{er} juillet 2023, est diplômé de la Montpellier Business School.

Outre ses **solides compétences en matière commerciale**, Gérald Grégoire apporte sa connaissance du client acquise au cœur des Caisses Régionales, ainsi que son **expérience internationale**, notamment en Italie.

Date de première nomination :

06/02/2024

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les exercices clos le 31/12/2026

Âge : 51 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis

92120 Montrouge

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information financière



Gestion des risques,
conformité, audit interne



Planification stratégique



Commercial/Marketing



Exigences juridiques
et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Administrateur de Crédit Agricole Immobilier
- Administrateur de Crédit Agricole Assurances, Prédica, Pacifica et Crédit Agricole Assurance Retraite
- Administrateur de Crédit Agricole Payment Services
- Administrateur de Banque Degroof Petercam*
- Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle Client, Développement et Innovation et Membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole S.A.
- Président du Groupement Cartes Bancaires
- Administrateur d'Estey SAS Holding
- Administrateur FI/Breega Venture

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du Groupe Crédit Agricole

- Administrateur de SAS Rue la Boétie
- Administrateur de CAMCA Mutuelle et CAMCA Courtage
- Administrateur de CA Pleinchamp
- Administrateur de Cofilmo
- Administrateur de CA Titres
- Administrateur de CA Nextbank
- Membre du Conseil de Gestion d'Uni-Médias
- Membre du Conseil de surveillance de CA Titres
- Directeur Général de Crédit Agricole Alsace Vosges
- Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Client et Développement et Membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole S.A.
- Censeur de Crédit Agricole Assurances et Pacifica
- Administrateur d'Adicam
- Président d'Uni-Médias SAS
- Membre du Conseil de gérance de Fireca Portages de projets
- Administrateur de Fireca Innovations et Participations
- Administrateur de BforBank ; Membre du Comité d'Audit et des Risques de BforBank
- Administrateur de Crédit Agricole Services Immobiliers
- Président de Crédit Agricole Santé et Territoires
- Administrateur de Crédit Agricole Transitions et Energies
- Administrateur de La Fabrique by CA
- Administrateur de CAWL

* Société de droit étranger.



MICHÈLE GUIBERT

Administratrice

Présidente du Comité des risques et membre du Comité d'audit

Biographie résumée

Diplômée de l'Institut technique de banque et titulaire d'un DESS de mathématiques appliquées et informatique, Michèle Guibert débute sa carrière à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan où elle exerce successivement des **responsabilités en contrôle de gestion, pilotage et marketing**. Elle rejoint ensuite la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Val de France où elle exerce la fonction de Responsable de la distribution spécialisée, dont la **gestion de patrimoine**, avant de devenir **Directrice de la Distribution**. Elle exercera également cette fonction à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée qu'elle rejoint en 2005 puis sera nommée en 2009 **Directrice Développement et Relation Clients**, incluant la responsabilité des marchés *retails*. En 2012 elle devient Directrice Générale Adjointe de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Toulouse 31. Début 2017, elle rejoint Crédit Agricole S.A. où elle exerce la fonction de **Directrice Relation Client et Innovation** au sein du pôle DCI et Directrice Générale de FIRECA. Depuis mai 2019, elle a rejoint la **Caisse Régionale des Côtes-d'Armor** où elle occupe le poste de **Directrice Générale**.

Son parcours lui permet d'apporter ses expertises dans les domaines **commercial/marketing retail** et de **l'innovation digitale**, tout comme en matière de **gestion des risques**.

Date de première nomination :

30/07/2020

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026

Âge : 58 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes-d'Armor
La Croix Tual - Ploufragan
22098 Saint-Brieuc

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information
financière



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion des risques,
conformité,
audit interne



Gestion d'actifs
et marchés
financiers



Planification
stratégique



Commercial/
Marketing



Technologie
et sécurité
de l'information



Exigences
juridiques et cadre
réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Directrice Générale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor
- Représentante permanente de la Présidente du Village by CA des Côtes d'Armor
- Membre du Conseil de surveillance de Square Habitat Bretagne
- Administratrice de UNEXO
- Administratrice de l'Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel (IFCAM)
- Administratrice et membre du Comité des risques de CA Indosuez
- Administratrice de COFILMO
- Administratrice de Foncaris
- Membre du Comité de Surveillance du Fonds CA Transitions

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Présidente des Oscars des Entreprises des Côtes d'Armor
- Membre des Trophées du Tourisme des Côtes d'Armor
- Administratrice de l'association du statut national des cadres de Direction (ASNCD)

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Secrétaire Générale Adjointe de Crédit Agricole en Bretagne
- Secrétaire Générale de Crédit Agricole en Bretagne
- Administratrice de Crédit Agricole Protection Sécurité (CAPS-NEXECUR)



CLOTILDE L'ANGEVIN

Administratrice
Membre du Comité des rémunérations

Biographie résumée

Clotilde L'Angevin a débuté sa carrière en 2003 à l'Institut national de la statistique et des études économiques, avant de rejoindre en 2005 la Direction du Trésor en tant qu'**adjointe au chef du bureau « Union économique et monétaire »**. En 2007, elle devient **conseillère technique** pour la macroéconomie et les prévisions économiques auprès du Premier ministre. En 2009, elle rejoint le ministère des Finances **en tant que chef du bureau « Diagnostic et prévisions international »**, avant d'être nommée en 2011 **Secrétaire Générale du Club de Paris et chef du bureau « Endettement international » à la Direction générale du Trésor**.

Elle rejoint le groupe Crédit Agricole S.A. en 2015, en prenant la **Direction de la Stratégie** et en 2019, la **Direction de la Communication Financière et de la relation avec les investisseurs dettes et actions**. En 2023, elle est nommée **Directrice générale adjointe du Crédit Agricole d'Ile-de-France**, en charge du développement, incluant le réseau *retail* et la distribution, les entreprises, le capital investissement, le marketing, les marchés, et les filières transitions et santé.

Elle est nommée **Directrice générale adjointe, en charge du pôle Finances et Pilotage** et membre du Comité exécutif de **Crédit Agricole S.A.** en juin 2025. Clotilde L'Angevin est **diplômée de l'École Polytechnique (2001)**, de **l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (2002)**, et a obtenu un **master d'économie à la London School of Economics (2003)**.

À **47 ans**, son parcours et ses **expertises** dans les **secteurs économique, financier et bancaire** renforcent les compétences du Conseil dans ces domaines.

Date de première nomination :

27/10/2025

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027

Âge : 47 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis

92120 Montrouge

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information
financière



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion des risques,
conformité,
audit interne



Gestion d'actifs
et marchés financiers



Planification
stratégique



Commercial/
Marketing



Exigences juridiques
et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Administratrice et Présidente du Comité d'audit et des risques de BforBank
- Représentante de Crédit Agricole S.A., Présidente d'Evergreen Montrouge
- Représentante de Crédit Agricole S.A., Gérante de Qeentyvel
- Administratrice de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Administratrice d'Indosuez Gestion
- Administratrice de Crédit Agricole Assurances
- Administratrice et membre du Comité d'audit et des comptes de Prédica
- Administratrice et membre du Comité d'audit et des comptes de Pacifica
- Administratrice et membre du Comité des risques de Crédit Agricole Consumer Finance



NICOLAS MAURÉ

Administrateur
Membre du Comité des nominations

Biographie résumée

Nicolas Mauré est titulaire d'un Master en économie agricole à l'IHEDREA (Institut des Hautes Études de Droit Rural et d'Économie Agricole) et d'une licence en biologie générale et sciences de la terre à l'Université Paul Sabatier à Toulouse. Il incarne la 8^e génération d'agriculteurs de sa famille dans la production céréalière à Castelginest.

Il s'installe en 2003 grâce à la dotation jeune agriculteur. Il est aujourd'hui **associé gérant au sein d'une exploitation familiale et engagé dans une coopérative agricole**. Dans un monde en profonde mutation, il encourage la démocratisation de l'usage des **innovations technologiques au sein du territoire**.

En parallèle de son activité agricole, il est **producteur d'énergie renouvelable**, et connaît bien le monde économique grâce à ses différents engagements. Il a été successivement administrateur de la Caisse locale de Toulouse Nord de 2005 à 2008, puis Président de la Caisse locale de Toulouse Nord depuis 2008. Il devient membre du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale Toulouse 31 en 2009, puis Vice-Président en mars 2017.

Nicolas Mauré est Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 depuis avril 2020.

À **49 ans**, il a une parfaite connaissance de l'agriculture et de l'économie locale, ainsi qu'une **appétence pour l'innovation, les nouvelles technologies et les énergies renouvelables**.

Date de première nomination :

27/05/2025 ⁽¹⁾

Échéance du mandat : Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Âge : 49 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31

6, Place Jeanne d'Arc

31005 Toulouse

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Planification stratégique



Technologie et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Président de la Caisse Locale de Toulouse Nord
- Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31
- Président de Crédit Agricole Toulouse 31 Initiatives
- Administrateur de Grand Sud-Ouest Capital
- Administrateur de Grand Sud-Ouest Financement
- Administrateur de Grand Sud-Ouest Innovation
- Administrateur de Pleinchamp
- Administrateur de la SAS rue la Boétie
- Administrateur de la Fondation Grameen Crédit Agricole
- Administrateur de Crédit Agricole Transitions et Energies
- Membre du Conseil de surveillance de la SAS Crédit Agricole Innovation et Territoire
- Membre du Conseil de surveillance de Crédit Agricole Technologies et Services
- Liquidateur de la Fondation du Crédit Agricole Toulouse 31

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Président de la SAS Mauré-Energie
- Gérant associé du Groupement Foncier Rural Mauré
- Gérant associé de la SCEA Mauré Hers et Girou

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

-

(1) Nicolas Mauré a été coopté lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2025. Auparavant, il était censeur (depuis 2023).



JEAN-CHRISTOPHE MIESZALA

Administrateur (indépendant)

Membre du Comité stratégique et RSE, du Comité des rémunérations, du Comité des nominations et du Comité des risques

Biographie résumée

Jean-Christophe Mieszala a été fonctionnaire français et a travaillé à la Banque mondiale, avant de rejoindre **McKinsey&Company** en 1994.

Après plusieurs années aux États-Unis, il a été élu Directeur Associé en France en 2000, puis Directeur Associé Senior en 2006. Il a occupé les postes de **Directeur Général France** de 2010 à 2017, puis **Directeur Mondial des Risques** de 2018 à 2024. Il a également été **membre du Conseil d'Administration mondial** de McKinsey à compter de 2018. Il a quitté McKinsey en septembre 2024.

Outre son activité de conseil auprès d'entreprises pendant près de 30 ans, il a contribué à divers groupes de réflexions (WEF, Institut de l'Entreprise, MGI...) ou initiatives de place concernant le système financier français et l'écosystème industriel français.

Jean-Christophe Mieszala est membre du comité consultatif de la Banque de France, membre du Conseil d'Administration de l'École des Mines ParisTech ainsi que d'Allianz France.

Ancien élève de l'École Polytechnique (promotion 1985), Jean-Christophe Mieszala a suivi la formation du Corps des Mines (fonction publique française) jusqu'en 1991 et a obtenu son MBA avec mention à l'INSEAD en 1994.

Il apporte au Conseil d'Administration son excellente **connaissance du secteur financier**, son **expertise dans le domaine stratégique** ainsi que ses **compétences internationales**, notamment sur les États-Unis.

Date de première nomination :

27/05/2025

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027

Âge : 60 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

néant

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Planification stratégique



Commercial/Marketing



Technologie et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés non cotées

- Administrateur d'Allianz France SA

Dans d'autres structures

- Administrateur de Mines Paris – PSL

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Membre du Comité de surveillance d'Orphoz SAS
- Administrateur de MC Kinsey Company *

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre du Comité consultatif de la Banque de France
- Administrateur de l'association des alumni de l'école Polytechnique

* Société de droit étranger.



HÉLÈNE MOLINARI

Administratrice (indépendante)
Présidente du Comité des nominations

Biographie résumée

Hélène Molinari a commencé sa carrière en 1985 chez Capgemini en qualité de consultante en système d'information. Elle rejoint en 1987 le groupe Robeco pour développer l'activité de ventes institutionnelles. En 1991, elle participe à la création d'Axa Asset Managers (future Axa Investment Managers), et prend la Direction de l'équipe *Retail* avant de devenir, en 2000, **Directrice Marketing et e-business**, puis en 2004, **Directrice Communication et Marque** au niveau Mondial. En 2005, elle rejoint Laurence Parisot à la tête du Medef, dont elle est nommée Directrice Générale Déléguée et membre du Conseil Exécutif en 2011.

En 2014, elle devient dirigeante d'Ahm Conseil, spécialisée dans l'organisation d'événements culturels.

Très engagée dans le domaine du **Développement Durable** et de la **biodiversité**, Hélène Molinari est depuis 2020, co-fondatrice et Présidente de l'association philanthropique **SUMus** dont l'objectif est de co-construire un nouveau paradigme en harmonie avec le **Vivant à impact positif social, sociétal et économique**, avec comme ville pilote Venise. SUMus œuvre également au développement d'une économie régénérative et des fonds d'investissement à impact.

Au-delà de son expertise commerciale et marketing, Hélène Molinari apporte sa connaissance des **enjeux sociaux et environnementaux** ainsi que, plus généralement, des enjeux en matière de **durabilité**.

Date de première nomination :

12/11/2015

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Âge : 62 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

AHM

19 B rue des Poissonniers

92200 Neuilly-sur-Seine

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion d'actifs
et marchés financiers



Planification stratégique



Commercial/Marketing

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Membre du Conseil de surveillance et Présidente du Comité RSE d'IDI

Dans d'autres sociétés non cotées

- Présidente d'Ahm Conseil (anciennement gérante)
- Gérante d'Ahm Immobilier
- Administratrice de Albingia
- Membre du Conseil de surveillance de la Financière de l'Écllosion SAS

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre fondatrice et membre du Comité de Pilotage du Prix de la femme d'influence
- Présidente co-fondatrice de l'Association philanthropique SUMus
- Sociétaire de la coopérative Ceebios

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)



JOSEPH OUEDRAOGO

Administrateur élu par les salariés

Biographie résumée

Joseph Ouedraogo débute sa carrière en 2001 chez Sungard-Cadextan comme **consultant informatique** auprès du Crédit Lyonnais Asset Management. En 2007, il intègre le Groupe Amundi en tant que chef de projets informatiques. En 2012, il rejoint CPR Asset Management où il travaille comme ingénieur financier dans le département de la recherche et de l'analyse quantitative et développe la mise en œuvre des critères ESG dans les fonds ainsi que l'exploitation des notations extra-financières des émetteurs dans le référentiel. En 2017, il rejoint Amundi IT Services, en charge du projet d'intégration Pioneer chez Amundi. Depuis 2018, il occupe la fonction de **Responsable Maîtrise d'ouvrage Risques de marché chez Amundi Asset Management**.

Élu par les salariés de l'UES Amundi en 2022, puis réélu en mars 2025, Joseph Ouedraogo est titulaire d'une **certification CFA**, d'un **DEA Informatique** et a obtenu en **2023 le certificat d'administrateur de Société de Sciences PO-IFA**.

Date de première nomination :

25/03/2022

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027

Âge : 50 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Amundi Asset Management
91-93 boulevard Pasteur
75015 Paris

Nombre d'actions détenues :

642,9371 parts au travers du FCPE Amundi Actionariat

Ses principales expertises



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Technologie et sécurité de l'information

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Responsable Maîtrise d'ouvrage Risques de marché d'Amundi Asset Management SAS*
- Membre du Conseil de surveillance du FCPE Amundi Actionariat*

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

-

* Société du Groupe Amundi.



NATHALIE WRIGHT

Administratrice (indépendante)
Membre du Comité des risques et du Comité d'audit

Biographie résumée

Titulaire d'une maîtrise en économie et diplômée de l'IEA Paris et de l'INSEAD, Nathalie Wright débute sa carrière en 1987 chez Digital, puis chez Newbridge Networks, où elle occupe un certain nombre de fonctions managériales en finance, marketing et opérations. En 1999, elle assure différents postes de direction chez Verizon avant d'intégrer en 2005 AT&T comme Directrice Générale France, Europe du Sud et Moyen-Orient. En 2009, elle entre chez Microsoft France en tant que Directrice Secteur Public et, à partir de 2011, en tant que Directrice Générale en charge de la Division Grandes Entreprises et partenariats stratégiques. En 2017 elle est nommée Vice-Présidente Software et membre du Comité exécutif d'IBM France avant de rejoindre **Rexel** en 2018 en tant que Directrice Digital et IT Transformation Groupe et membre du Comité Exécutif. De janvier 2022 jusqu'à octobre 2023, elle occupe la fonction de **Directrice Digital, IT et Développement Durable Groupe**. Nathalie Wright est aussi membre du Conseil d'Administration de Women in Leadership depuis 2014. Nathalie Wright apporte au Conseil ses compétences notamment en matière **digitale** et **IT**, ainsi que ses expertises dans les domaines du **climat** et des **émissions carbone**.

Date de première nomination :
09/12/2022

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026

Âge : 61 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
Néant

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Planification stratégique



Commercial/Marketing



Technologies et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Administratrice, membre du Comité d'audit et Présidente du Comité des nominations, des rémunérations et du développement durable de Quadient

Dans d'autres sociétés non cotées

- Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité Innovation et Développement Durable, membre du Comité Risques et Sécurité du Groupe Keolis

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre du Conseil d'Administration de WIL - Women In Leadership
- Présidente de l'association Compagnie de la 25ème nuit

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans d'autres sociétés cotées

- Directeur Général de la région nordique du Groupe Rexel
- Directrice Digital et IT Transformation Groupe, membre du Comité exécutif du Groupe Rexel
- Directrice Digital, IT et Développement Durable du Groupe Rexel, membre du Comité exécutif du Groupe Rexel
- Membre du Comité stratégie et RSE de Quadient

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre de la Fédération Entreprendre pour Apprendre
- Membre de l'Association ChapterZero

2.3 Les Dirigeants mandataires sociaux et les Instances de direction du Groupe

Conformément à l'article L. 511-58 du Code monétaire et financier, qui dispose que la présidence du Conseil d'Administration d'un établissement de crédit ne peut être exercée par le Directeur Général, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 septembre 2015, a décidé que **les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société resteraient dissociées.**

La Société est donc dirigée par une Directrice Générale dont les fonctions sont dissociées de la présidence du Conseil.

Depuis avril 2022, cette Directrice Générale est secondée par un Directeur Général Délégué. En effet, Valérie Baudson a proposé au Conseil de nommer Nicolas Calcoen, Directeur Stratégie, Finance et Contrôle, comme Directeur Général Délégué. Le Conseil d'Administration, après consultation de son Comité des nominations, a adhéré à cette proposition qu'il a entérinée le 28 mars 2022.

Les Dirigeants mandataires sociaux sont donc au nombre de 3 : le Président du Conseil et les 2 Dirigeants exécutifs.

2.3.1 Le Président du Conseil et ses missions

Depuis le 27 mai 2025, Olivier Gavalda, nouveau Directeur Général de Crédit Agricole S.A., a succédé à Philippe Brassac en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Dans le cadre de ses missions légales, le Président du Conseil d'Administration :

- organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée générale ;
- veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission ;
- arrête les ordres du jour du Conseil et veille à ce que l'information fournie aux administrateurs leur permette de se prononcer de manière éclairée ;
- encourage et promeut le dialogue au sein du Conseil ;
- veille à la clarté des décisions prises par le Conseil.

Olivier Gavalda est également membre du Comité stratégique et RSE.

Compte tenu de ses fonctions de Directeur Général de Crédit Agricole S.A., Olivier Gavalda s'est particulièrement impliqué en 2025 dans les travaux menés par le Comité stratégique et RSE et le Conseil sur les dossiers stratégiques qui leur ont été soumis.

Les renseignements personnels concernant Olivier Gavalda, figurent à la section suivante 2.3.3 relative aux « Informations individuelles relatives aux Dirigeants mandataires sociaux ».

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, il est rappelé que le Président du Conseil d'Administration, dès sa nomination en tant qu'administrateur et jusqu'à la fin de ses fonctions, est soumis à l'obligation de détention d'un minimum de 200 actions en application de l'article 10 des statuts de la Société.

2.3.2 Les Dirigeants exécutifs et leurs pouvoirs

Valérie Baudson, Directrice Générale et Nicolas Calcoen, Directeur Général Délégué, sont les deux Dirigeants exécutifs d'Amundi.

Le Conseil a décidé, lors de la nomination de Nicolas Calcoen comme Directeur Général Délégué en 2022, de suivre les recommandations du Comité des nominations visant à lui conférer des pouvoirs identiques à ceux de la Directrice Générale.

Ainsi, les deux dirigeants sont dotés des mêmes pouvoirs, tels que rappelés à l'article 15 des Statuts de la Société : « *Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. [...] Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil peut nommer une à cinq personnes physiques au maximum chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général Délégué dont il détermine l'étendue et la durée des pouvoirs, étant entendu qu'à l'égard des tiers les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.* »

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration (article 3) précise toutefois, à propos du Directeur Général et du Directeur Général Délégué, la nécessité d' « *obtenir l'accord préalable du Conseil d'Administration pour les opérations suivantes :*

- *création, acquisition ou cession de toutes filiales et participations en France ou à l'étranger, dès lors que l'investissement global est d'un montant supérieur à 100 millions d'euros ;*
- *tout autre investissement ou désinvestissement, de quelque nature que ce soit, d'un montant supérieur à 100 millions d'euros ;*
- *toute opération significative (incluant notamment, et sans que cela ne soit limitatif, les opérations externes d'acquisition, les opérations de croissance organique et les opérations de restructuration interne) se situant hors de la stratégie annoncée de la Société ».*

Il est rappelé que les Dirigeants exécutifs ont été nommés jusqu'à décision contraire du conseil et sont soumis à une obligation de conservation de 20 % des actions de performance acquises, jusqu'à la fin de leurs fonctions, dans les conditions décrites en sections 2.4.3.3.3 et 2.4.4.4 suivantes.

Les renseignements personnels concernant Valérie Baudson et Nicolas Calcoen figurent à la section suivante 2.3.3, après ceux du Président du Conseil.

2.3.3 Informations individuelles des Dirigeants mandataires sociaux



OLIVIER GAVALDA

Président du Conseil d'Administration
Membre du Comité stratégique et RSE

Biographie résumée

Titulaire d'une maîtrise en économétrie et d'un DESS Arts et Métiers en organisation/informatique, Olivier Gavalda a fait toute sa carrière au Crédit Agricole.

Entré en 1988 à la Caisse régionale du Midi, il exerce successivement les responsabilités de **Chef de projet Organisation, Directeur d'agence, Responsable formation** et enfin de **Directeur marketing**. En 1998, il rejoint la Caisse régionale Paris & d'Île-de-France en tant que **Directeur régional**. En 2002, il est nommé **Directeur général adjoint** de la Caisse régionale Sud Rhône-Alpes en charge du développement et des ressources humaines. Le 1^{er} janvier 2007, il est nommé **Directeur général** de la Caisse régionale de Champagne Bourgogne. En mars 2010, Olivier Gavalda devient **Directeur du pôle Caisses régionales** au sein de **Crédit Agricole S.A.** En 2015, il est nommé **Directeur général adjoint en charge du pôle Développement, Client et Innovation de Crédit Agricole S.A.** En 2016, il devient **Directeur général de la Caisse régionale Paris & d'Île-de-France**.

À compter de novembre 2022, Olivier Gavalda est **Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A.**, en charge de la Banque Universelle.

Depuis le 14 mai 2025, il exerce les fonctions de **Directeur général de Crédit Agricole S.A.**

Devenu Président du Conseil en mai 2025, Olivier Gavalda apporte sa **vision stratégique**, ainsi que son **expérience pluridisciplinaire en matière bancaire et financière**.

Date de première nomination :

27/05/2025

Échéance du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027

Âge : 62 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis

92120 Montrouge

Nombre d'actions détenues : 200

Ses principales expertises



Gouvernance et rémunération



Comptabilité et information financière



Enjeux sociaux et environnementaux



Gestion des risques, conformité, audit interne



Gestion d'actifs et marchés financiers



Planification stratégique



Commercial/Marketing



Technologie et sécurité de l'information



Exigences juridiques et cadre réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Directeur Général de Crédit Agricole S.A.

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Président du Conseil d'Administration de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CA-CIB)

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans d'autres sociétés cotées

- Administrateur de Worldline

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A.
- Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France
- Administrateur de CA Santé et Territoires
- Président du directoire d'IDIA
- Administrateur d'IFCAM
- Président du Conseil et Président du Comité des nominations de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (CAPFM)
- Vice-Président, administrateur de CA Italia*
- Président puis Administrateur de CA Transitions et Énergies (CATE)
- Administrateur de CA Assurances
- Représentant permanent de Crédit Agricole S.A., administrateur de Pacífica et CA Assurances Retraite
- Représentant permanent de Crédit Agricole S.A., Vice-Président et administrateur de Predica
- Administrateur d'Edokial
- Président du Conseil de Crédit Agricole Group Infrastructure Platform (CA-GIP)
- Président de Crédit Agricole Technologies et Services (CA-TS)
- Administrateur et Membre du comité d'Audit de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CA-CIB)
- Membre du Bureau Fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA), administrateur et membre du Bureau de la SAS rue la Boétie
- Président de Crédit Agricole Serbie*

* Société de droit étranger.



VALÉRIE BAUDSON

Directrice Générale

Biographie résumée

Valérie Baudson commence sa carrière en 1995 au sein de l'Inspection générale de la banque Indosuez. Elle rejoint ensuite Crédit Agricole Cheuvreux en tant que **Secrétaire générale** puis **Directrice Marketing Europe**.

Valérie Baudson rejoint le Groupe Amundi en 2007 et supervise la **création du métier ETF, Indiciel & Smart Beta** à partir de 2008. Elle devient membre du Comité exécutif en 2013, puis membre du Comité de Direction en 2016 en tant que **Directrice Générale de CPR AM**, société de gestion active reconnue notamment pour son **expertise thématique & ESG**. En 2020, elle prend également la direction du nouveau Pôle dédié à la Distribution tiers et Banques privées et assure la supervision des filiales en Allemagne et en Espagne.

En parallèle, Valérie Baudson exerce un mandat d'administratrice au sein de l'entité cotée ERAMET entre 2015 et 2016, devient membre du Comité stratégique de l'Association Française de la Gestion financière (AFG) en 2018 et Présidente du Collège Investisseurs de Paris Europlace à partir de 2019.

Depuis le 10 mai 2021, Valérie Baudson est **Directrice Générale** d'Amundi. Elle est également Directrice Générale Adjointe et membre du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A.

En 2022, elle est promue dans le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, elle reçoit également le **Prix du financier de l'année 2022**.

Valérie Baudson est diplômée d'HEC avec une spécialité en Finance et du Certificat Administrateur de Société de Sciences PO-IFA.

Date de première nomination :

10/05/2021

Âge : 54 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Amundi
91-93 boulevard Pasteur
75015 Paris

Nombre d'actions détenues :

12 586 actions et 1 232,6956 parts
au travers du FCPE Amundi
Actionnariat

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information
financière



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion des risques,
conformité,
audit interne



Gestion d'actifs
et marchés
financiers



Planification
stratégique



Commercial/
Marketing



Technologie
et sécurité
de l'information



Exigences
juridiques et cadre
réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans d'autres sociétés cotées

- Administratrice de Safran

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Présidente d'Amundi Asset Management SAS*
- Administratrice de CA Indosuez (ex. CA Indosuez Wealth (France))
- Membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole S.A.
- Censeur de Crédit Agricole Assurances, Prédica, Pacifica et Crédit Agricole Assurances Retraite

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Présidente du Collège Investisseurs de Paris Europlace

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Présidente du Conseil de surveillance d'Amundi Deutschland GmbH**
- Directrice Générale et Administratrice de CPR Asset Management*
- Présidente du Conseil d'Administration d'Amundi Index Solutions**
- Directrice Générale déléguée d'Amundi Asset Management SAS*
- Présidente du Conseil de surveillance d'Anatec*

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Membre du Comité Stratégique de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG)

* Société du Groupe Amundi.

** Société de droit étranger.



NICOLAS CALCOEN

Directeur Général Délégué

Biographie résumée

Nicolas Calcoen débute sa carrière à la Direction du Budget au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en 1998. De 2002 à 2005, il est Économiste au Département des Finances Publiques au sein du Fonds monétaire international (Washington, DC). Il intègre en 2005 le cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère délégué au Budget en tant que Conseiller technique, puis Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué et parallèlement Conseiller budgétaire du ministre. De 2007 à 2010, Nicolas Calcoen est Directeur adjoint du cabinet du ministre du Budget des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État. En 2010, il devient Directeur de la Stratégie et du Développement d'Amundi puis Directeur Finances et Stratégie en 2012.

Depuis avril 2022, Nicolas Calcoen est **Directeur Général Délégué d'Amundi et Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle**. Il est également membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Nicolas Calcoen est diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) en 1998. Il est également diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1992) et titulaire d'un DEA en Économie et Finances Internationales de l'Institut d'études politiques de Paris (1994).

Date de première nomination :

01/04/2022

Âge : 53 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :

Amundi

91-93 boulevard Pasteur
75015 Paris

Nombre d'actions détenues :

16 042 actions et 2077,0346 parts
du FCPE Amundi Actionnariat

Ses principales expertises



Gouvernance
et rémunération



Comptabilité
et information
financière



Enjeux sociaux
et environnementaux



Gestion des risques,
conformité,
audit interne



Gestion d'actifs
et marchés
financiers



Planification
stratégique



Technologie
et sécurité
de l'information



Exigences
juridiques et cadre
réglementaire

Autres mandats et fonctions en cours au 31/12/2025

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Directeur Général Délégué et membre du Conseil de surveillance d'Amundi Asset Management SAS*
- Membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Mandats exercés et échus au cours des cinq dernières années (2021 à 2025)

Dans les sociétés du groupe Crédit Agricole

- Président du Comité de Surveillance d'Amundi Asset Management SAS*
- Administrateur d'Amundi Intermédiation*
- Directeur Général d'Amundi Ventures*
- Président du Conseil d'Administration d'Amundi Finance*
- Administrateur et Président du Comité d'Audit de KBI Global Investors Ltd**/**
- Représentant permanent d'Amundi, administrateur de CPR AM*
- Administrateur d'Amundi SGR S.p.A.**/**
- Directeur Général Adjoint d'Amundi Asset Management*
- Président du Conseil d'Administration d'Amundi Japan Ltd**/**
- Président du Conseil d'Administration de BFT Investment Managers*

Dans d'autres structures (hors structures patrimoniales)

- Président de l'Association européenne de la gestion EFAMA (European Fund and Asset Management Association)

* Société du Groupe Amundi.

** Société de droit étranger.

2.3.4 Les Instances de Direction du Groupe

2.3.4.1 Présentation des Instances de Direction

Les Dirigeants de la Société s'appuient dans la gouvernance interne du Groupe Amundi sur un **Comité de Direction Générale** réuni hebdomadairement et qui s'implique dans toutes les grandes décisions commerciales, organisationnelles et de gestion des ressources humaines.

Ce Comité assure, entre autres, la coordination entre les principaux métiers d'Amundi, arbitre les priorités et prend les principales décisions de gouvernance du Groupe. Sa composition vous est présentée au début du présent Chapitre 2.

En outre, un **Comité Exécutif**, à la composition plus large, assure le déploiement cohérent et efficace de la stratégie dans tous les pays où le Groupe Amundi est présent. Ce Comité, dans lequel les responsables des principaux pays et lignes métiers du groupe sont présents, suit le développement des activités et s'assure du juste équilibre entre les orientations globales du Groupe Amundi et leur déclinaison et mise en œuvre locales. Sa composition vous est présentée au début du présent Chapitre 2.

Ces deux instances de direction sont complétées par le **Senior Leadership Team (SLT)**, cercle qui regroupe 202 cadres-dirigeants (incluant les membres du Comité Exécutif) répartis dans les différentes implantations géographiques du Groupe Amundi.

2.3.4.2 Politique de diversité et de mixité

Les Instances de Direction présentées ci-avant sont variées en termes de représentativité géographique et de genre, permettant ainsi une représentation diversifiée et équilibrée de l'ensemble du Groupe Amundi.

Le Conseil d'Administration s'est assuré en décembre des progrès réalisés en 2025 par le Groupe en matière de mixité.

Il a notamment constaté le bon niveau des taux de féminisation atteints dans les différentes strates de la société et plus particulièrement :

- le maintien d'un taux élevé de **38,5 %** au niveau de l'organe de direction le plus élevé de la Société, le **Comité de Direction Générale** ;
- la poursuite de la bonne trajectoire du taux au niveau du **Comité exécutif** qui atteint les **39,1 %**⁽¹⁾ vs 38,8 % en 2024, soit bien au-delà des 30 % requis à horizon 2026 de la loi Rixain ;
- la progression notable du taux au sein du **SLT** de 33,7 % à **37,1 %** à fin décembre 2025.

Le Conseil a constaté que **l'objectif de 35 % de femmes au sein du SLT en 2025 avait été dépassé et que le second objectif, en cohérence avec la loi Rixain, de 40 % minimum de femmes au Comité Exécutif à horizon 2029 était positionné sur une bonne trajectoire**. Il a souligné toutefois que ces bons niveaux de mixité pouvaient varier assez facilement, en lien avec des opérations d'acquisition ponctuelles ou des mouvements individuels et que l'objectif premier restait, avant tout, un choix de compétences.

Le Conseil d'Administration a engagé la Direction à poursuivre ses efforts visant à améliorer la Diversité de l'entreprise au sens large, poursuivre le travail sur les viviers de talents avec un objectif de 50 % d'hommes et de femmes et également poursuivre les actions visant à renforcer le pourcentage de femmes dans les métiers de la Gestion et de l'IT.

À noter, par ailleurs, le maintien du bon score de **86 points** sur l'**Index égalité Femmes-Hommes** et la présence de 43,3 % de femmes parmi les cadres dirigeants, conformément à la **Loi Rixain**.

(1) Le taux de 39,1 % correspond au taux de mixité du Comité exécutif à la date du 31 décembre 2025. La présentation du Comité exécutif figurant au début du présent Chapitre 2 comprend une nomination intervenue postérieurement à cette date.